

Genre et économie au Burkina Faso

– Vers l'égalité des chances?



Sommaire

1. Introduction	3
2. Genre et économie	5
Inégalités de genre et croissance.....	6
Capacités socio-économiques	8
3. Division du travail et genre – activités marchandes et non marchandes	9
Types d'emploi et genre	9
Secteur informel	13
Activités au sein du ménage.....	15
4. Rémunération du travail et genre	18
Différentiels de revenus selon le genre.....	19
Revenus des ménages.....	22
5. Pauvreté des ménages et genre: la représentation tronquée	26
6. Dynamique du genre	31
Vers une plus grande égalité d'accès à l'éducation	34
7. Quelles implications pour la politique du genre ?	39
Bibliographie	42
Country Economic Reports	46

Publié par l'Asdi 2006

Le Département Régional pour l'Afrique

Auteurs: Yves Bourdet*, Michel Koné**, Inga Persson*

* Département de sciences économiques, Université de Lund, Suède

** Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ouagadougou, Burkina Faso

Auteur correspondant: yves.bourdet@nek.lu.se

Impression: Edita Communication AB, 2006

Numéro de l'article: SIDA31653fr

ISBN 91-586-8263-5

ISSN 1404-031X

This publication can be downloaded/ordered from www.sida.se/publications

1. Introduction¹

Depuis une dizaine d'années, s'exprime une prise de conscience de l'importance du genre pour le développement économique et social du Burkina Faso. Cette prise de conscience touche les décideurs publics, les partenaires du développement et, de manière croissante, la population en général. Au niveau politique, cette prise de conscience est illustrée par les débats et les travaux en cours sur l'élaboration d'une politique nationale du genre au Burkina Faso et par l'intégration de cette politique dans les stratégies de lutte contre la pauvreté.

L'objectif de ce rapport est d'analyser la dimension du genre dans la division du travail et la distribution des richesses et des opportunités au Burkina Faso. Il s'agira également de mieux appréhender les facteurs d'ordre structurel à l'origine des inégalités des chances entre les sexes et les obstacles qui les maintiennent en l'état, retardant par là-même le développement économique et social du pays. Enfin, nous chercherons à montrer les limites des données statistiques existantes et à inciter à l'élaboration et à la collecte de données plus à même d'améliorer la compréhension et le suivi de la dynamique du genre au Burkina Faso. Savoir comment évoluent la division du travail et la répartition des ressources selon le genre est nécessaire pour éclairer les décideurs publics dans leurs choix économiques et politiques.

Une première partie situe la dimension du genre dans la problématique du développement. Cette première partie a un caractère général et vise à dessiner un cadre de référence pour les parties suivantes. Le but de cette première partie est aussi de montrer que l'égalité des chances, indépendamment de son influence positive sur la croissance et le développement économiques, a une valeur en soi en garantissant un certain nombre d'opportunités pour les femmes. La deuxième partie du rapport aborde la dimension du genre des activités de production. Ces dernières concernent les activités du secteur formel et du secteur informel, ainsi que les activités de production au sein même des ménages (division du travail et allocation du temps dans la sphère domestique). La troisième partie examine les rémunérations des activités de production selon le

¹ Les auteurs tiennent à remercier Jenny Björk, Lollo Darin, Sigrun Helmfrid, Jean-Pierre Lachaud, Eloi Ouedraogo, Marc Pilon, Nicolas Ponty, Marie Ramm, Cecilia Stål et Johanna Wickström ainsi que les participants aux séminaires de Ouagadougou, Stockholm (Asdi) et Bamako (Séminaire AFRISTAT/BAD sur la mise en place de systèmes d'information sur le marché du travail et le renforcement des capacités pour les statistiques de l'emploi) pour leur aide et/ou leurs commentaires sur une version préliminaire de l'étude.

genre ainsi que les différences de rémunérations dans l'espace, entre les villes et les campagnes, et entre les secteurs économiques. La quatrième partie aborde la question des inégalités de genre face à la pauvreté. Dans cette même partie on essaie de saisir en quoi les différentes formes de transferts entre les ménages et à l'intérieur même des ménages contribuent à réduire la pauvreté au Burkina Faso. La cinquième partie examine les investissements en capital humain (éducation et santé) pour éclairer la dynamique à plus long terme et la persistance de l'inégalité des chances selon le genre. La dernière partie reprend les conclusions principales de l'étude et discute brièvement leurs implications pour la politique du genre et la stratégie de lutte contre la pauvreté.

2. Genre et économie

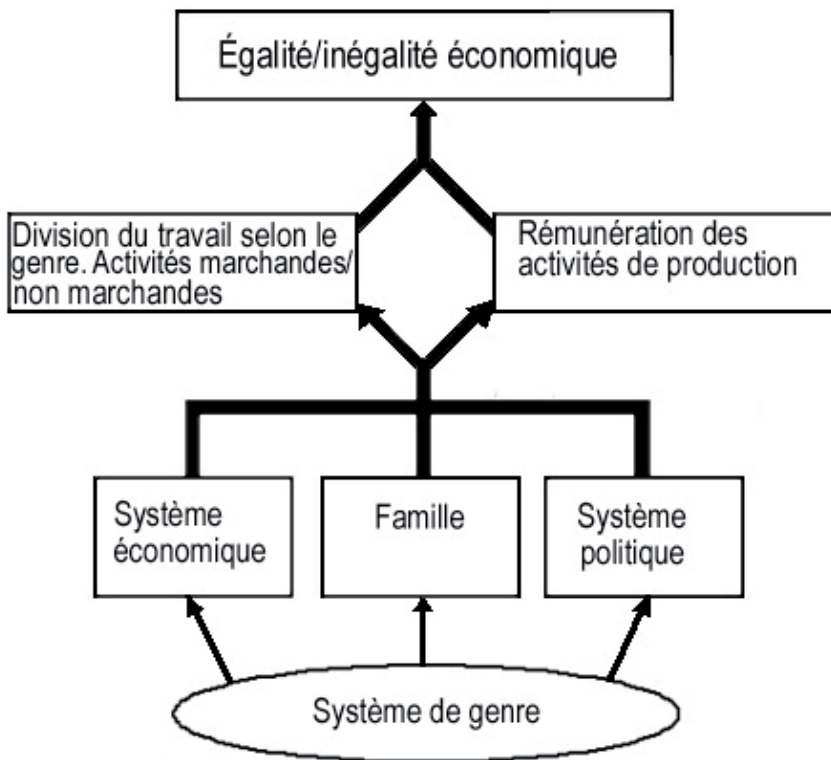
Plusieurs définitions du concept de genre co-existent, qui souvent se recoupent et recouvrent en gros le même contenu². Le système de genre porte sur l'ensemble des normes, explicites ou implicites, et des pratiques qui régissent la répartition des obligations et des responsabilités, et par là-même structurent les relations entre hommes et femmes dans la société. L'influence du système de genre sur les inégalités économiques entre hommes et femmes est illustrée de manière schématique par le graphique 1. Ce graphique montre les relations de causalité et les interactions entre les institutions qui structurent les relations de genre, régissent la division du travail selon le genre (entre les secteurs et les métiers, à l'intérieur de l'entreprise et au sein même des ménages) et déterminent les rémunérations des activités marchandes et non marchandes.

Les systèmes économique, familial et politique jouent un rôle primordial en déterminant la structure des incitations qui régissent la division du travail, l'allocation des ressources et du temps, et les rémunérations pour les différentes sortes d'activités de production. Il existe des influences et des interactions, plus ou moins fortes, entre les systèmes familiaux, économiques et politiques, par exemple par le biais de la politique économique (au sens large du terme) ou de la politique sociale. Ces interactions permettent d'orienter dans une direction ou une autre la division du travail, les rémunérations et l'égalité des chances entre hommes et femmes. D'autres facteurs, tels que les changements démographiques, le progrès technique et autres chocs externes (guerres, épidémies, etc.) peuvent aussi influencer la division du travail et les rémunérations des activités de production et par là-même les inégalités économiques de genre.

Les rôles respectifs des systèmes économique, familial et politique varient selon les pays mais aussi au cours du temps. Ces variations dans l'espace et le temps reflètent l'interaction entre ces systèmes et les changements à l'intérieur même des systèmes. Elles reflètent également les normes sociales et les valeurs à l'origine de la place et du rôle des femmes et des hommes dans la société, englobées dans le concept de système de genre dans le graphique 1. Le système de genre n'est pas immuable. Il évolue de manière continue mais assez lente, contrairement, par exemple, au système politique qui peut changer rapidement et de manière

² Voir par exemple Østergaard (1992), pp. 6-7.

Graphique 1: Déterminants des inégalités économiques de genre



irrégulière. Ce contraste renvoie à la distinction opérée par Gérard Roland (2004) entre les institutions qui peuvent évoluer rapidement et irrégulièrement (comme le système politique) et celles qui évoluent lentement et de manière continue (comme le système de valeurs). Selon Roland, une meilleure compréhension de l'interaction entre ces deux sortes d'institutions permet de mieux saisir le pourquoi, le comment et le moment des changements institutionnels.

Inégalités de genre et croissance

Derrière les inégalités de genre, on retrouve généralement les difficultés d'accès des femmes au capital humain (éducation et santé) et physique (facteurs de production). Les inégalités de genre peuvent freiner la croissance économique pour plusieurs raisons³. L'inégalité dans l'accès à l'éducation influe négativement sur la productivité du travail des femmes et par là-même sur la croissance économique. Le second effet est plus indirect et passe par l'influence de l'accès inégalitaire au capital humain, et à l'éducation en particulier, sur la croissance démographique et l'investissement. Un faible niveau d'accumulation de capital humain par les femmes a, toutes choses égales par ailleurs, une influence positive sur la croissance de la population et, par ce biais, un impact négatif sur le taux d'épargne et le taux de croissance économique. Un autre effet indirect agit par le biais de l'investissement: une situation de pénurie de capital humain parmi les femmes influe de manière négative sur la productivité du travail et la rentabilité des investissements, et dans un second temps sur le taux d'investissement et la croissance future. L'impact négatif des inégalités de genre sur la croissance sug-

³ Pour un résumé, voir Klasen (2002), pp. 350–353.

gère à contrario qu'une plus grande égalité devrait se traduire par une accélération de la croissance économique et une augmentation du PIB par habitant.

Plusieurs études économétriques ont tenté d'estimer l'impact négatif des inégalités de genre sur la croissance économique et d'estimer les gains de croissance qu'une plus grande égalité pourrait engendrer. Par exemple, Klasen montre que les inégalités de genre entre l'Asie de l'Est et l'Afrique sub-saharienne expliquent 0.56 des 3.3 points de pourcentage du différentiel moyen de taux de croissance entre ces deux groupes de pays entre 1960 et 1992. L'étude de Klasen confirme aussi l'existence de deux sortes d'effets négatifs des inégalités de genre, l'un direct par l'intermédiaire de la plus faible productivité du travail des femmes et l'autre indirect à travers l'influence sur la croissance démographique et les investissements. Ces deux sortes d'effets se renforcent mutuellement pour expliquer une part non négligeable du retard de croissance économique de l'Afrique sub-saharienne par rapport aux autres régions du monde, en particulier l'Asie de l'Est. Les résultats de Klasen suggèrent que le premier effet, l'impact direct via une plus faible productivité du travail, est de loin le plus important, représentant 0.45 des 0.56 points de pourcentage évoqué ci-dessus (soit environ 80% de l'impact global). La même étude montre que l'influence négative des inégalités de genre dans l'accès à l'éducation sur la croissance joue un rôle plus important en Afrique sub-saharienne que dans les autres régions du monde. Un troisième résultat de l'étude indique que la réduction rapide des inégalités de genre dans l'accès à l'éducation en Asie de l'Est par rapport aux autres régions a été déterminante dans l'accélération de la croissance asiatique pendant la période étudiée (1960–1992). D'autres études empiriques, se basant sur d'autres échantillons de pays, d'autres périodes et des méthodes statistiques différentes, ont en gros confirmé l'impact négatif des inégalités de genre sur la croissance économique ou la croissance du PIB par habitant⁴.

L'égalité d'accès à l'éducation des garçons et des filles est un des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)⁵. Dès lors, une question essentielle se pose: quel sera le coût en termes de moindre croissance économique pour les pays qui ne vont pas atteindre cet objectif. Une étude d'Abu-Ghaida et Klasen (2004) conclut que les pays qui ne sont pas sur la voie de l'objectif d'égalité dans l'éducation connaissent – et vont connaître – une croissance plus faible, mais aussi une baisse moins prononcée de la fertilité, de la mortalité infantile et de la sous-nutrition. En gros, un tiers des pays en voie de développement – dont le Burkina Faso – ne sont pas sur la voie de l'objectif d'égalité d'accès à l'éducation. Le coût estimé représente entre 0.1 et 0.3 points de pourcentage de croissance perdue par an pour la période 1995–2005 et 0.4 points pour la période 2005–2015⁶. À cela il faut ajouter l'impact négatif sur la croissance économique d'une baisse moins prononcée de la fertilité et de la mortalité infantile⁷. Selon l'étude d'Abu-Ghaida et Klasen, en 2015, le nombre d'enfants par femme sera de 0.1 à 0.6 de plus et la mortalité infantile jusqu'à 32 par mille supérieure dans les pays qui ne sont pas sur la voie de l'objectif d'égalité d'accès à l'éducation (à des degrés divers, ce qui explique la fourchette relativement large de l'estimation).

⁴ Pour une présentation des études et une évaluation de leurs résultats, voir Klasen (2002), pp. 346–350.

⁵ La formulation exacte de l'objectif est «éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard».

⁶ Abu-Ghaida et Klasen (2004), p. 1092.

⁷ Ibid., pp. 1092–1096.

Capacités socio-économiques

Le développement ne peut être réduit à la seule croissance économique et à l'évolution du PIB par habitant. Il est important de prendre aussi en considération tout ce qui permet aux individus de peser sur leur propre situation et de mener le genre de vie auquel ils aspirent. Amartya Sen a introduit la notion de capacités («*capabilities*») pour appréhender cette dimension du développement qui en plus des champs de l'économie, de l'éducation, de la santé, recouvre les possibilités de participer à la vie politique et sociale de son pays et de l'influencer⁸. Un tel élargissement du concept de développement a des implications plus importantes pour l'évaluation de la situation des femmes que pour celle des hommes car historiquement les capacités des femmes à participer à la vie sociale et à exercer une influence ont été plus limitées que celles des hommes. Les inégalités de capacités entre hommes et femmes se retrouvent dans des domaines aussi variés que l'éducation, la santé et les droits (code de la famille, droit successoral, accès au foncier agricole, etc.).

Cette nouvelle approche du développement a conduit à l'élaboration de nouveaux indicateurs synthétiques qui essaient d'intégrer les capacités, tel l'indicateur de développement humain (IDH), mais aussi de prendre en compte les différences entre hommes et femmes, tels l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'indicateur de la participation des femmes (IPF)⁹. Ces indicateurs sont calculés régulièrement par le Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD), ce qui permet de se faire une idée du rôle des capacités dans le développement relatif des pays et aussi de saisir en quoi la prise en compte des capacités modifie les évaluations qui s'appuient sur le seul PIB par habitant. Dans la liste des 177 pays pour lesquels il a été possible de calculer l'IDH pour l'année 2004, le Burkina Faso occupe la 174^{ème} place. Dans celle des 136 pays pour lesquels il a été possible de calculer l'ISDH pour l'année 2004, le Burkina Faso occupe la 133^{ème} place. Il n'existe pas encore d'estimation de l'IPF pour le Burkina Faso. Un classement sur la seule base du PIB par habitant pour l'année 2003 fait gagner au pays une quinzaine de place, ce qui suggère que la prise en compte des capacités socio-économiques conduit à un constat plus sombre du développement du Burkina Faso.

⁸ Sen (1999).

⁹ PNUD (2005). L'ISDH prend en compte les mêmes aspects que l'IDH (économie, santé et éducation) mais intègre en plus une dimension genre. L'IPF met l'accent sur la dimension genre de la participation aux décisions politiques et économiques (en dehors du ménage). Ces indicateurs ont été critiqués par plusieurs auteurs qui ont souligné l'absence de prise en compte des institutions et des coutumes qui régissent le rôle des femmes (structure familiale, droit de succession, etc.). Voir par exemple Morrisson et Jütting (2005).

3. Division du travail et genre – activités marchandes et non marchandes

Comme on l'a souligné précédemment, la division du travail et la répartition du temps en fonction du genre expliquent en grande partie les différences observées dans les rémunérations et la situation matérielle des hommes et des femmes. Cela concerne la répartition par genre du temps entre activités marchandes et non marchandes, et entre les activités marchandes (par secteurs, métiers, types d'emploi et fonctions à l'intérieur même des entreprises ou des organisations). Cela concerne également l'allocation par genre du temps et du travail au sein même des familles et des ménages. Ce dernier aspect de la division du travail selon le genre est important dans un pays comme le Burkina Faso où, en plus des tâches domestiques traditionnelles, une part importante des activités de production incluses dans le PIB est réalisée dans le cadre du ménage. Pour analyser la division du travail selon le genre dans l'économie burkinabé, on se base essentiellement sur les données de l'enquête sur les conditions de vie des ménages de 2003 et sur celles de l'enquête 1-2-3 sur le secteur informel de 2001.

La population active est composée des personnes ayant un emploi et des chômeurs. Selon les données de l'enquête sur les conditions de vie des ménages la population active au Burkina Faso s'élève à 5.2 millions, soit 85% des personnes de 15 ans et plus. Il existe de grandes différences entre les milieux ruraux et urbains avec des taux d'activité respectifs de 90% et 66%. Il y a aussi des différences notables entre les sexes: 90% des hommes et 80% des femmes de 15 ans et plus ont un emploi ou sont au chômage. La proportion des femmes et des hommes au chômage, définis ici comme les personnes n'ayant pas travaillé au cours des sept derniers jours précédant l'enquête et étant à la recherche d'un emploi pendant les quatre dernières semaines, est en gros la même, soit 2,3 et 2,4% des 15 ans et plus. Par contre, on peut constater des différences importantes selon le genre en ce qui concerne le sous-emploi, que l'enquête sur les conditions de vie des ménages définit comme la situation des personnes ayant un emploi au cours des sept derniers jours mais qui sont disposées à exercer un emploi supplémentaire. Le sous-emploi touchait 23% des hommes et 16% des femmes de 15 ans et plus.

Types d'emploi et genre

La population active au travail est fortement concentrée selon le type d'emploi: les travailleurs non payés et les travailleurs à leur compte représentent 96% de l'emploi total (voir le tableau 1). Dans les milieux

ruraux, ces types d'emploi constituent jusqu'à 99% de l'emploi total alors qu'ils ne représentent «que» 72% des emplois en milieu urbain. L'obtention d'un emploi régulier est un phénomène essentiellement urbain. En gros, le quart des emplois sont des emplois réguliers dans les centres urbains. Les femmes sont sur-représentées dans les emplois non payés et sous-représentées dans les emplois réguliers. Un autre aspect intéressant du tableau 1 porte sur les proportions différentes de femmes parmi les travailleurs à leur compte en milieu rural et urbain, ce qui reflète probablement l'importance de ce type d'emploi dans le secteur informel et la forte présence des femmes dans le secteur informel urbain¹⁰.

Tableau 1: Population active par type d'emploi, genre et milieu de résidence, 2003.

		Employé régulier	Emploi à la tâche	Travailleur non payé	À son compte	
Total	6 601 915	3,4%	1%	67,2%	28,4%	100
% de femmes		26,8%	27,2%	62,9%	23%	
Rural	5 802 770	0,7%	0,2%	71,9%	27,1%	100
% de femmes		22,7%	48,1%	63,5%	19,2%	
Urbain	803 245	23,3%	5,2%	33,8%	37,8%	100
% de femmes		27,7%	16,3%	53%	42,5%	

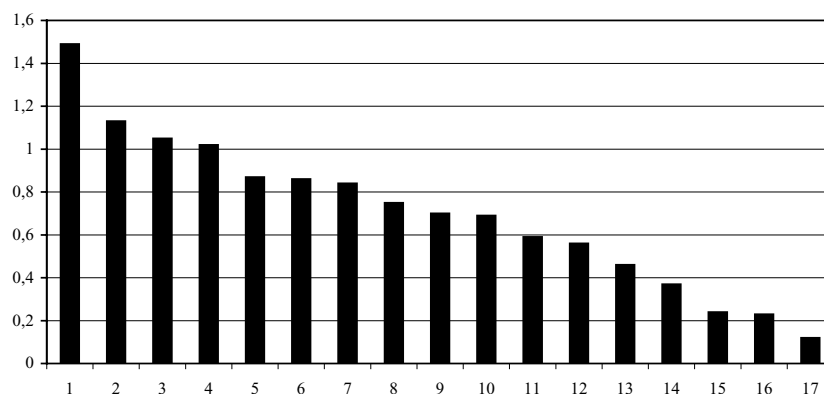
Source des données: Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003

Pour mieux appréhender la division du travail selon le genre en fonction du secteur d'activités, le graphique 2 reproduit les estimations d'indices de spécialisation par genre selon la branche d'activités. Une première observation concerne le nombre limité d'activités (4) où les femmes sont sur-représentées. Ces quatre activités (services aux personnes et domestiques, hôtels et restaurants, commerce, réparation automobile et artisanat, et agriculture, chasse et sylviculture) constituent cependant plus de 90% de l'emploi total (dont 88% pour la seule activité liée au secteur agricole). Dans toutes les autres branches d'activités (13) les femmes sont sous-représentées, en particulier dans les secteurs comme la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau, les transports et les activités liées aux communications, et le bâtiment, pour lesquels l'indice de spécialisation est d'environ 0,2 (soit beaucoup moins que la valeur «1» qui indique l'égalité de représentation en termes de genre dans une branche d'activités). On peut également conclure que le processus de développement et de diversification économique en cours au Burkina Faso, marqué par la croissance de branches d'activités autres que l'agriculture et quelques activités de services, a jusqu'à présent bénéficié plus aux hommes qu'aux femmes.

Le rôle du secteur public dans l'économie burkinabé est limité: 2% des actifs en emploi travaillent dans le secteur public au sens large. Ces emplois publics ou para-publics se trouvent essentiellement dans le secteur tertiaire, et à un degré moindre dans le secteur secondaire (voir le tableau 2). La majeure partie de la population active au travail (81%) travaillent dans des entreprises individuelles ou pour des ménages, ce qui correspond en gros à la proportion de travailleurs non payés ou à son

¹⁰ Pour une analyse approfondie de la place des femmes sur le marché du travail urbain à Ouagadougou, Yaoundé, Abidjan, Conakry et Bamako au début des années 1990, voir Lachaud (1996).

Graphique 2: Spécialisation par genre des branches d'activités, 2003.



Branches d'activité: 1: activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique; 2: hôtels et restaurants; 3: commerce et réparation de véhicule; 4: agriculture, chasse et sylviculture; 5: activités de fabrication; 6: activités extractives; 7: activités de santé et d'action sociale; 8: activités financières; 9: activités des organisations extraterritoriales; 10: immobilier, locations et services aux entreprises; 11: éducation; 12: activités à caractère collectif ou personnel; 13: activités d'administration publique; 14: pêche, pisciculture et aquaculture; 15: production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau; 16: transport, activités des auxiliaires de transport et communications; 17: construction.

Note: L'indice de spécialisation par genre est calculé en divisant la part de l'emploi féminin dans l'emploi d'une branche d'activité par celle de l'emploi féminin dans l'emploi total. Un indice supérieur à 1 indique une sur-représentation des femmes dans la branche d'activité et inférieur à 1 une sous-représentation.

Source des données: Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003

compte dans la répartition par type d'emplois (tableau 1). Les femmes sont clairement sous-représentées dans le secteur public et para-public. Le même constat peut être fait pour les entreprises privées si on en exclut celles du secteur primaire. Par contre les femmes sont clairement sur-représentées dans les entreprises individuelles du secteur tertiaire, probablement en raison de leur rôle dominant dans les petits emplois du secteur informel.

Le niveau d'éducation représente la forme la plus importante de capital humain qui influe fortement sur les chances d'occuper tel ou tel emploi. Le niveau d'éducation moyen est très bas au Burkina Faso. Les données pour l'année 2003 indiquent que 92% des femmes et 82% des hommes de 15 ans et plus n'ont «aucune éducation scolaire», c'est-à-dire n'ont pas terminé le cycle primaire. Ces disparités de genre reflètent les différences accumulées dans l'accès à l'éducation au cours du temps. L'immense majorité des personnes «sans éducation scolaire » travaille dans une entreprise individuelle (ou ménage privé) et 16 à 17% dans une entreprise privée. Les données du tableau 3 montrent aussi que pour les personnes ayant terminé le cycle primaire sans plus (soit 12% des hommes et 6% des femmes) les chances d'obtenir un emploi autre qu'un emploi dans une entreprise privée ou une entreprise individuelle (et ménage privé) sont infimes et pas très différentes de celles offertes aux personnes «sans aucune éducation formelle». Par contre, les chances d'obtenir un emploi dans le secteur public au sens large ou dans une entreprise privée sont nettement supérieures pour les 2% de femmes et

Tableau 2: Répartition de la population active par employeur, secteur et genre, 2003.

		gouvernement ou para-public	entreprise privée	entreprise individuelle ou ménage privé	
Total	6 374 395	2%	17,2%	80,8%	100
% de femmes		26,7%	48,6%	50,6%	
Secteur primaire	5 629 965	0,1%	16,4%	83,5%	100
% de femmes		15,9%	52,7%	50,3%	
Secteur secon- daire	147 834	5,8%	36%	58,2%	100
% de femmes		9,7%	17,1%	41,8%	
Secteur tertiaire	596 596	19,2%	19,4%	61,3%	100
% de femmes		28,4%	30%	56,6%	

Note: Le secteur primaire comprend les activités liées au secteur agricole, la pêche et les activités d'extraction. Le secteur secondaire comprend les activités de fabrication, de production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau, et la construction. Le secteur tertiaire comprend les autres activités classifiées par l'INSD (voir le graphique 2 pour le détail des activités).

Source des données: Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003

Tableau 3: Population active par niveau d'instruction, genre et employeur, 2003.

Niveau d'éducation	aucun		primaire		secondaire		supérieur	
	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme
Total (en milliers)	2 620	2 916	379	177	174	73	30	9
Employeur (en%)								
– gouvernement	0,2	0,04	2,1	1,1	26,4	26,6	60,9	63,7
– para-public	0,1	0,01	2,1	1,1	4,2	5,6	12,9	16,4
– entreprise privée	16,7	16,4	19,8	18,4	26,1	25,3	17,3	17,3
– entreprise individuelle ou ménage privé	83	83,5	77,3	80,2	43,2	42,6	9	2,6
	100	100	100	100	100	100	100	100

Source des données: Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003

5% des hommes ayant terminé leurs études secondaires: plus de la moitié travaille dans le secteur public ou une entreprise privée. Enfin le secteur public au sens large est le débouché le plus important pour 80% des femmes et 74% des hommes ayant une formation supérieure. Il est utile de rappeler ici que seule une infime partie de la population burkinabé a suivi une formation supérieure (0,3% des femmes et 0,9% des hommes).

À niveau d'éducation équivalent, les hommes et les femmes en emploi se répartissent en gros de la même manière entre le gouvernement, le secteur para-public, les entreprises privés et les entreprises individuelles (et ménages), ce qui semblerait indiquer l'absence de phénomènes de déclassement pour les femmes quand le regroupement selon l'employeur est aussi large que dans le tableau 3. On peut parler de déclassement quand, à niveau d'éducation comparable, les femmes occupent des emplois ou des positions considérés comme inférieurs à ceux occupés par les hommes. Une classification par employeur plus fine est nécessaire pour se faire une idée plus précise des éventuels phénomènes de déclassement par genre, en particulier à l'intérieur du secteur public.

Secteur informel

L'enquête sur les conditions de vie des ménages n'intègre pas le secteur informel, (importance, activités et genre). Comme suggéré à plusieurs occasions ci-dessus, le secteur informel apparaît cependant en filigrane dans l'importance de certaines activités et de certains types d'emplois. Le poids du secteur informel dans l'économie burkinabé est estimé à 25% du PIB¹¹. Le secteur informel regroupe les unités de production sans «numéro d'identification fiscal unique et/ou comptabilité écrite officielle». Il est intéressant de noter qu'une étude faite il y a dix ans parvient à une estimation du même ordre de grandeur¹². Le secteur informel non agricole dans la seule agglomération de Ouagadougou est estimé à 7% du PIB du pays¹³.

Le secteur informel joue un rôle important comme pourvoyeur d'emplois au Burkina Faso, en particulier dans les milieux urbains et péri-urbains. L'estimation la plus récente conclut que le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou rassemble 165 262 unités de production (ou 179 581 si on prend en compte les unités de production du secteur agricole)¹⁴. Les unités de production informelles non agricoles emploient 225 900 personnes dans l'agglomération de Ouagadougou¹⁵. Pour obtenir une idée de l'importance de l'emploi informel à Ouagadougou, on peut comparer le nombre d'emplois informels à celui des emplois du secteur secondaire et du secteur tertiaire pour l'ensemble du pays (soit 150% et 40%, respectivement, voir tableau 2). 57% des emplois du secteur informel non agricole se trouvent dans le secteur commercial, 26,5% dans le secteur industriel et 17% dans les services¹⁶. Les trois quarts des emplois du secteur commercial informel sont des

¹¹ Leenhardt (2005), p. 25.

¹² Charmes (1996), p. 21.

¹³ Leenhardt (2005), p. 27.

¹⁴ INSD (2003d), pp. 9–10. L'unité de production est définie ici comme une structure «mobilisant des facteurs de production (travail et capital) pour générer une production et une valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale» (INSD (2003d), p. 52).

¹⁵ L'étude de Charmes portant sur 1994–1995 parvenait à une estimation de 401 666 pour l'ensemble du Burkina Faso, en forte augmentation par rapport à 1985 (237 458). Charmes (1996), p. 16.

¹⁶ INSD (2003d), p. 11. À titre de comparaison, la répartition des emplois dans le secteur formel entre le secteur commercial, le secteur industriel et les services est de 40%, 25% et 36%, respectivement.

emplois de vendeur de rue, le reste étant des emplois dans le commerce de gros ou dans des magasins.

La place dominante du commerce se retrouve dans le grand nombre de travailleurs indépendants: pas moins de 62% des emplois du secteur informel à Ouagadougou (tableau 4). Loin derrière on retrouve, par ordre d'importance, les salariés, les aides familiales et les apprentis (payés et non payés). Un peu moins de la moitié des actifs du secteur informel sont des femmes (47,3%). Il existe une division du travail selon le genre très marquée comme l'indique bien la proportion de femmes selon le statut de l'emploi. Cette proportion va de 5% pour les apprentis payés à 60% pour les travailleurs indépendants (voir le tableau 4). Ce dernier chiffre reflète bien sûr le rôle dominant des femmes dans le petit commerce ambulante. Une autre caractéristique de genre intéressante concerne la petite proportion de femmes parmi les apprentis, ce qui suggère que le rôle du secteur informel dans l'insertion des jeunes est moins marqué pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes. Il est intéressant de noter aussi que la proportion de femmes parmi les apprentis non rémunérés est nettement plus importante que parmi les apprentis rémunérés (tableau 4)¹⁷.

Tableau 4: Répartition des emplois informels par statut et genre, 2001–2003.

Statut	Ouagadougou		UEMOA	
	statut (%)	femmes (%)	statut (%)	femmes (%)
Patron	5	30,8	4,2	38,4
Associé	0,3	7,1	2,2	16,7
Travailleur indépendant	62,2	60,2	60,7	57,2
Aide familial	10,8	46,6	9,1	67,8
Salarié	11,1	16,2	9,7	31,9
Apprenti payé	5,9	5,2	3,8	9,1
Apprenti non payé	4,7	24,4	10,2	22,5
Ensemble	100	47,3	100	48,6

Note: L'enquête a été réalisée dans les villes suivantes des pays de l'UEMOA: Cotonou, Ouagadougou, Abidjan, Bamako, Niamey, Dakar et Lomé.

Sources: INSD (2003d), p. 20, et Brilleau et al. (2005), p. 73.

En gros, on retrouve la même répartition des actifs du secteur informel selon le statut dans les autres capitales des pays de l'UEMOA (voir le tableau 4). Une exception toutefois concerne la proportion d'apprentis non payés qui est nettement moins importante au Burkina Faso. On peut constater des différences importantes entre le Burkina Faso et l'ensemble des pays de l'UEMOA quant à la proportion de femmes dans chaque catégorie d'emploi informel. Celle-ci est plus importante dans les autres pays de l'UEMOA pour les catégories «patron», «associé», «salarié» et «aide familial». Elle est un peu moins élevée pour les travailleurs indépendants, catégorie dominante parmi les actifs du secteur informel.

¹⁷ Plusieurs études portant sur les années 1980 et 1990 confirment l'existence d'inégalités de genre importantes dans l'accès à l'apprentissage au Burkina Faso. Voir par exemple Dijkman et Van Dijk (1993) et Calvès et Schoumaker (2004).

Activités au sein du ménage

Comme nous l'avons vu ci-dessus la majorité (environ 80%) de la population active au Burkina Faso travaille dans des entreprises individuelles ou des ménages privés. Ceci concerne, à des degrés divers, les activités économiques rurales et urbaines et les activités de production dans chacun des trois secteurs de l'économie (primaire, secondaire, tertiaire). Une partie importante de ces unités de production appartient au secteur informel¹⁸. Le rôle prédominant de cette forme d'emploi signifie qu'une grande partie des activités économiques incluses dans les comptes nationaux (et le PIB) au Burkina Faso s'effectue dans le cadre des familles et des ménages, c'est-à-dire en tant que «production non marchande» par les membres des ménages (hommes, femmes et enfants). Souvent, ceux qui exercent ces activités de production rentrent dans la catégorie des travailleurs non rémunérés et des aides familiales. Comme l'illustrent bien les données des tableaux 1 et 4, les femmes sont fortement sur-représentées dans ce type d'emploi au Burkina Faso.

Cependant, toutes les activités de production réalisées dans le cadre du ménage par les membres de ménage ne sont pas enregistrées et comptabilisées dans les comptes nationaux. Au Burkina Faso, comme dans les autres pays, cela concerne par exemple la cuisine, le ménage, le pilage du mil, les soins apportés aux enfants, la prise en charge des malades et des personnes âgées, etc. Ces activités de production domestiques, qu'on regroupe aujourd'hui dans ce qu'on appelle le produit domestique brut (*Gross Household Product*), contribuent également au bien-être des membres du ménage. D'après les recommandations récentes et la révision de 1993 du Système des Comptes Nationaux des Nations Unies, ces activités se doivent d'être quantifiées et comptabilisées dans des comptes satellites de la production domestique, complétant ainsi les comptes nationaux traditionnels¹⁹.

Ceci étant, toute analyse des activités de production des ménages au Burkina Faso et de leur répartition entre hommes et femmes doit prendre en compte ces deux sortes d'activités, c'est-à-dire celles comptabilisées comme celles non comptabilisées dans les comptes nationaux (et dans le PIB). Le meilleur moyen de prendre la mesure de ces activités est l'utilisation d'enquêtes budget-temps, qui analysent dans le détail comment les hommes et les femmes répartissent leur temps entre différentes activités (travail marchand et non marchand, loisirs, études, repos, etc.)²⁰. Il existe des enquêtes de budget-temps avec une dimension «genre» pour un petit nombre de pays africains (Afrique du Sud, Bénin, Ghana, Madagascar, Maurice et Nigéria)²¹. Plusieurs enquêtes dans d'autres pays africains sont en cours, mais à ce jour aucune pour le Burkina Faso. Pour se faire une idée de l'allocation du temps selon le genre, le tableau 5 reproduit aussi les données sur les emplois du temps

¹⁸ Une unité de production étant définie ici comme une structure «mobilisant des facteurs de production (travail et capital) pour générer une production et une valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale».

¹⁹ Les comptes satellites peuvent couvrir des réalités économiques diverses. Dans le cas de la production domestique, les comptes satellites peuvent comprendre des comptes nationaux d'utilisation du temps (*National Time Accounts*) et/ou des comptes nationaux satellites de production domestique (*National Satellite Accounts of Household Production*). Pour une discussion des comptes satellites, voir par exemple Latigo et Neijwa (2005).

²⁰ Les études ethnologiques peuvent aussi être utilisées pour illustrer de manière qualitative la répartition du temps de travail et des tâches ménagères dans des ménages, des groupes ethniques ou des régions. Voir par exemple la discussion dans Helmfrid (2004), pp. 28–39. Voir aussi Traoré et Fourgeau (2006), ch. 6 et 7, pour une étude approfondie de la répartition sexuée du travail chez les Bwaba de Bondoukuy dans le Sud-Ouest du Burkina Faso.

²¹ Charmes (2005), pp. 268–275, et Charmes (2006), pp. 44–49. La Commission Économique pour l'Afrique (CEA) a pris récemment des initiatives pour lancer des enquêtes budget-temps dans plusieurs autres pays africains (Latigo et Neijwa (2005), p. 5).

des hommes et femmes issues d'une enquête budget-temps d'un pays voisin du Burkina Faso, le Bénin.

Les données béninoises montrent que les femmes en milieu rural consacrent en moyenne 35,6 heures par semaine aux activités de production comptabilisées dans les comptes nationaux (dont 18,1 à des activités hors marché) et 22,8 heures par semaine aux activités de production domestiques non comptabilisées dans les comptes nationaux. Les données correspondantes pour les hommes en milieu rural sont respectivement de 33,3 heures par semaine (dont 13,4 hors marché) et 7,6 heures par semaine. Les femmes en milieu rural ont à l'évidence une charge totale de travail nettement supérieure à celle des hommes (58 contre 41 heures par semaine) et consacrent beaucoup plus de temps que les hommes aux deux types d'activités hors marché. Une conséquence de ces écarts est bien sûr que les femmes des milieux ruraux au Bénin consacrent beaucoup moins de temps que les hommes aux études, aux activités sociales, aux loisirs et au repos (tableau 5).

Tableau 5: Emplois du temps selon le genre et le milieu de résidence au Bénin (heures par personne et semaine), 1998

Activités	Rural			Urbain		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Activité économique (SCN)	35,6	33,3	34,4	27,4	27,4	27,4
dont hors marché:	18,1	13,4	15,8	4,1	1,8	2,9
– portage de l'eau	7,0	1,8	5,3	1,8	0,6	1,2
– portage du bois	2,9	0,6	1,8	0,6	0,0	0,3
Activité ménagère (hors SCN)	22,8	7,6	15,2	22,8	7,0	15,2
Travail	58,3	40,8	49,6	50,2	34,4	42,6
Étude	3,5	8,2	5,8	7,6	12,8	10,5
Activités sociales	10,5	15,2	12,8	9,9	13,4	12,3
Loisirs	4,1	8,8	6,4	6,4	11,7	8,8
Déplacements	5,3	7,0	5,8	3,5	5,8	5,3
Sommeil, repas, repos	86,9	89,3	87,5	89,8	89,8	89,8

Note: SCN: système des comptes nationaux.

Sources: Latigo et Neijwa (2005), p. 18.

Le milieu urbain présente une image un peu différente. En moyenne, les hommes et les femmes des milieux urbains consacrent autant de temps aux activités de production comptabilisées dans les comptes nationaux (27,4 heures). Toutefois la répartition de ces heures entre activités marchandes et non marchandes diffère grandement selon le genre. En fait, les femmes consacrent 4,1 heures par semaine aux activités hors marché comptabilisées dans les comptes nationaux contre 1,8 heure par semaine pour les hommes. La différence est encore plus marquante pour les activités domestiques non comptabilisées dans les comptes nationaux: 22,8 heures par semaine pour les femmes contre 7,0 heures seulement pour les hommes. Comme les femmes des milieux ruraux, les femmes des milieux urbains ont une charge de travail totale nettement supérieure à celles des hommes (50 heures par semaine contre 34 heures) et donc

moins de temps à consacrer aux activités autres que le travail, entre autres les études.

Un aspect particulièrement intéressant des données du tableau 5, du point de vue du développement économique à plus long terme, concerne le temps consacré au portage de l'eau et du bois et aux études. Les femmes des milieux ruraux consacrent en moyenne 7,0 heures par semaine à la corvée d'eau et 2,9 heures à celle du bois. Ce temps passé au portage de l'eau et du bois constitue une part importante des activités des femmes en milieu rural et tout nouvel investissement ou amélioration des infrastructures qui réduit ce temps libère autant de temps pour des activités plus productives, y compris du temps pour des investissements en capital humain (éducation). Le portage de l'eau et du bois occupe également beaucoup les enfants, avec des écarts marqués entre filles et garçons. Selon les données issues de l'enquête sur l'utilisation du temps au Bénin, les filles âgées de 6 à 14 ans consacrent environ 500 heures par an en moyenne au portage de l'eau et du bois contre 200 heures pour les garçons. Ces écarts de genre indiquent qu'il reste moins de temps aux jeunes filles qu'aux jeunes garçons à consacrer à l'éducation et autres investissements en capital humain.

Ces données sur les emplois du temps des hommes et des femmes caractérisent le Bénin en 1998. Il est probable qu'on puisse observer des caractéristiques de genre semblables au Burkina Faso, de la même manière qu'auparavant on a pu déceler des similitudes entre le Burkina Faso et les autres pays de l'UEMOA quant aux traits marquants du secteur informel. L'enquête budget-temps sur le Bénin montre bien les avantages et la richesse de cet outil d'information pour appréhender tout ce qui touche aux questions de genre. C'est particulièrement vrai quand les données individuelles sur l'allocation du temps peuvent être utilisées, dans un second temps, dans des études économétriques qui autorisent une analyse plus fine de la dynamique du genre au niveau des ménages.

4. Rémunération du travail et genre

On observe des différences importantes entre hommes et femmes quant au type d'emploi occupé et à la branche d'activité au Burkina Faso. Ces différences devraient être déterminantes pour les rémunérations des activités de production des hommes et des femmes. Il est admis que la ségrégation professionnelle influe fortement sur les différentiels de revenus selon le genre. Le tableau 6 montre que, pour un niveau d'éducation donné, les hommes et les femmes au Burkina Faso se répartissent de manière très diverse entre les types d'emplois. Ces différences de genre sont cependant moins prononcées pour les actifs ayant reçu une éducation secondaire ou supérieure. Elles sont plus marquées pour les actifs ayant seulement reçu une éducation primaire et encore plus dans le cas où les actifs n'ont «aucune éducation scolaire» (c'est-à-dire n'ont pas achevé le cycle d'éducation primaire). On peut s'attendre à ce que cette ségrégation professionnelle entre hommes et femmes se traduise par des différences de revenus entre les sexes en raison du lien fort entre type d'emploi et niveau de rémunération. Mais on peut aussi s'attendre à des écarts de revenus pour certains types d'emploi et au sein même des branches d'activité où les rémunérations des femmes et des hommes diffèrent plus ou moins substantiellement.

Tableau 6: Répartition de la population active selon le niveau d'instruction et le type d'emploi et de rémunération, 2003.

Niveau d'éducation	aucun		primaire		secondaire		supérieur	
	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme
Total (en milliers)	2 709	3 034	391	184	177	73	30	9
Type d'emploi et rémunération (en%)								
salaire	1,1	0,3	8,1	5,4	44,3	46,7	85,9	92,5
employé à la tâche	0,8	0,4	3,7	1,5	4	2,5	3,7	1,4
travailleur non rémunéré	51,5	86,9	53,9	73,2	24,7	28,5	0,9	1,6
à son compte	46,5	12,4	34,3	19,9	27	22,4	9,4	4,5
	100	100	100	100	100	100	100	100

Source des données: Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003

Différentiels de revenus selon le genre

En règle générale, les données sur les revenus sont difficiles à collecter dans les pays en voie de développement, en raison de l'importance des revenus agricoles et de l'autoconsommation. Les données sur les revenus individuels collectées par l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages en 2003 constituent aussi une source d'information de premier plan qui permet de mieux connaître les revenus tirés du travail et les différences de revenus entre hommes et femmes (tableau 7)²². Le revenu mensuel moyen au Burkina Faso était d'environ 64 000 FCFA en 2003, soit un peu plus de deux fois le revenu minimum, le SMIG (Salaire Minimum Garanti), qui était fixé à 28 811 FCFA en 2003. On peut constater de fortes différences entre femmes et hommes avec des revenus moyens féminins supérieurs d'environ 40% au salaire minimum et des revenus masculins plus de deux fois supérieurs au revenu minimum. Il apparaît clairement à partir des données résumées du tableau 7 que les différentiels de revenus entre hommes et femmes varient fortement en fonction de la nature de l'emploi, l'employeur et le niveau d'éducation.

La nature de l'emploi (salarié, rémunéré à la tâche, sans rémunération ou «à son compte») influe fortement sur le niveau de revenu et le différentiel de revenus entre hommes et femmes. Le niveau est le plus élevé et le différentiel de genre minimal quand les hommes et les femmes perçoivent un salaire, ce qui dans la plupart des cas renvoie à un travail dans le secteur formel. Le niveau de revenu est nettement inférieur pour les personnes rémunérées à la tâche et les travailleurs à leur compte. Pour cette dernière catégorie, qui souvent renvoie aux emplois dans le secteur informel, le différentiel de revenu selon le genre est considérable, le revenu des femmes correspondant à moins du tiers de celui des hommes. L'énorme différentiel de revenus selon le genre pour les travailleurs non rémunérés est dû, bien sûr, aux activités de production non rémunérées comptabilisées dans les comptes nationaux et reflète la répartition très inégalitaire de ces activités plus souvent exercées par des femmes au Burkina Faso (voir la discussion dans la section précédente).

On retrouve en gros les mêmes caractéristiques du différentiel de revenus entre hommes et femmes quand les données sont réparties selon l'employeur (tableau 7). Les écarts de revenus sont limités dans le secteur formel de l'économie, c'est-à-dire le secteur public au sens large (gouvernement et para-public) et le secteur privé formel (entreprises privées). Par contre le différentiel de revenus par genre est considérable pour les entreprises individuelles où le revenu moyen des femmes équivaut en gros au tiers de celui des hommes. De nombreuses entreprises individuelles appartiennent au secteur informel où le revenu mensuel moyen des femmes était estimé à 45% de celui des hommes par l'enquête sur le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou²³. Les plus grandes difficultés d'accès des femmes aux moyens de production (crédit, capital, etc.) expliquent en partie ces différences de genre²⁴. Un autre résultat marquant du tableau 7 concerne les

²² Il faut garder à l'esprit dans l'interprétation des données sur les revenus individuels que tous les enquêtés n'ont pas répondu à la question portant sur le revenu tiré du travail.

²³ INSD (2003d), p. 18. Une partie du différentiel de revenus entre hommes et femmes est due au fait que la durée hebdomadaire du travail des hommes est plus longue que celle des femmes. À durée de travail égale, le revenu mensuel moyen des femmes dans le secteur informel de Ouagadougou équivaut à 52% de celui des hommes.

²⁴ Voir par exemple Whitehead et Kabeer (2001), p. 14.

revenus du secteur public, nettement supérieurs à ceux des entreprises privées (environ deux fois plus élevés si on compare le secteur parapublic avec les entreprises privées)²⁵.

Le tableau 7 illustre également les différences de revenus selon le niveau d'éducation et le genre. Le revenu augmente avec le niveau d'éducation, ce qui confirme l'existence d'une prime à l'éducation. Toutefois, cette augmentation n'est pas continue. Pour l'ensemble de la population active, les données du tableau 7 n'indiquent aucune prime à l'éducation primaire. Ce résultat inattendu cache en fait de fortes différences entre les sexes, avec l'existence d'une prime à l'éducation primaire substantielle pour les femmes (leur revenu augmentant dans ce cas de 35%). La prime à l'éducation est importante pour les personnes ayant atteint un niveau d'éducation secondaire et encore plus pour celles ayant suivi une formation supérieure. Il apparaît aussi clairement que la prime à l'éducation est beaucoup plus importante pour les femmes que pour les hommes. C'est particulièrement évident pour la prime à l'éducation secondaire, avec un revenu moyen des femmes qui augmente de 158% quand on passe du primaire au secondaire (tableau 7) alors que celui des hommes n'augmente que de 70%. On peut constater le même type d'écarts de genre pour la prime à l'éducation supérieure. Dans ce dernier cas, il est cependant nécessaire d'interpréter les données avec circonspection en raison du nombre très limité de femmes ayant suivi une formation supérieure (0,3% des femmes, tableau 3). L'analyse des différences de revenus selon le niveau d'éducation suggère que les investissements en capital humain, en particulier pour les femmes et dans l'enseignement secondaire, contribuent de manière significative à l'égalité des revenus entre hommes et femmes au Burkina Faso²⁶.

Les données sur les revenus selon la branche d'activité permettent de compléter l'analyse des écarts de revenus entre hommes et femmes. Le tableau 8 montre tout d'abord que ces écarts de revenus varient fortement selon les branches et que l'éventail des revenus féminins selon les branches est beaucoup plus ouvert que celui des revenus masculins. Ensuite, il indique que l'emploi est très concentré au Burkina Faso. On retrouve 93% des actifs dans deux branches d'activités: 1) agriculture, chasse, sylviculture, et 2) commerce, réparation automobile et artisanat domestique. Dix des 17 branches d'activités représentent chacune moins d'un pour cent de l'emploi total.

Les femmes sont sur-représentées dans les deux branches dominantes et leurs revenus mensuels moyens y atteignent moins du tiers de ceux des hommes. Les revenus moyens féminins dans ces deux branches sont aussi nettement inférieurs au revenu minimum au Burkina Faso: entre 19 600 et 19 800 FCFA contre environ 28 811 CFA pour le

²⁵ Le niveau élevé des revenus du secteur public par rapport à ceux du secteur privé est une constante au Burkina Faso. Pour des exemples portant sur les années 1980 et 1990, voir Azam et Morrisson (1999), pp. 23–26, et Bourdet et Persson (2001), pp. 184–186.

²⁶ Deux études portant sur deux populations et deux périodes différentes confirment l'existence d'une prime à l'éducation au Burkina Faso. Kazianga (2004), à partir de données issues des enquêtes sur les conditions de vie des ménages en 1994 et 1998, montre que le rendement de l'éducation augmente avec le niveau d'éducation atteint et que les rendements diffèrent selon le genre. Dans une étude plus récente portant sur des données d'enquêtes ménage sur l'agglomération de Ouagadougou en 2001, Kuepie, Nordman et Roubaud (2006) montrent que le rendement d'une année supplémentaire d'éducation s'élève à environ 10% et augmente avec le nombre d'années d'éducation. À nombre d'années d'éducation égal, la rémunération horaire des femmes est de 42% inférieure à celle des hommes. L'étude ne donne pas d'estimation des rendements de l'éducation selon le genre mais il est dit qu'une estimation selon le genre a été faite mais qu'aucune différence statistiquement significative n'a pu être constatée (ibid., p. 25). La première étude se base sur les revenus mensuels alors que la seconde se base sur le revenu horaire, ce qui peut expliquer en partie les différences de résultats.

Tableau 7: Revenus mensuels selon la nature de l'emploi, l'employeur et le niveau d'éducation (en milliers de FCFA), 2003.

Nature de l'emploi	salaire	à la tâche	travailleur non rémunéré	à son compte	Total
Ensemble	82,5	40,4	31,6	52,0	63,9
Hommes	82,9	44,1	18,0	76,1	76,8
Femmes	81,2	24,3	46,0	22,0	40,3
Femmes/hommes (%)	98	55	255	29	52
Employeur	gouvernement	para-public	entreprise privée	entreprise individuelle	Total
Ensemble	98,4	116,4	64,5	45,3	62,9
Hommes	101,6	116,8	64,8	66,2	76,2
Femmes	89,4	115,0	63,6	18,7	38,3
Femmes/hommes (%)	88	98	98	28	50
Niveau d'éducation	aucun	primaire	secondaire	supérieur	Total
Ensemble	43,0	42,4	79,1	178,1	62,4
Hommes	61,2	50,5	85,8	172,7	76,0
Femmes	18,2	24,6	63,5	196,3	37,8
Femmes/hommes (%)	30	49	74	114	50

Source des données: Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003

salaire minimum garanti. Les femmes sont aussi sur-représentées dans les deux branches associées aux revenus les plus bas (pour hommes et femmes ensemble), soit les activités de ménages et la branche «hôtels et restaurants». Enfin, les revenus des femmes sont plus élevés que ceux des hommes dans quatre branches d'activité (tableau 8). Dans deux de ces branches, la production et la distribution d'électricité, d'eau et de gaz, et le secteur de la construction, les femmes sont fortement sous-représentées (respectivement 12% et 6% de femmes) et il est probable que le type d'occupations de la main d'œuvre féminine est différent de celui des hommes (postes administratifs par exemple). Dans les deux autres branches, la branche immobilière et les activités extra-territoriales les femmes occupent le tiers des emplois et, dans ces cas, les plus hauts revenus féminins reflètent probablement la propriété d'actifs immobiliers et des transferts privés plus importants que ceux reçus par les hommes.

L'écart de revenus selon le genre est plus important dans les branches d'activités qui appartiennent au secteur primaire (les trois premières branches d'activité dans le tableau 8). Dans ces branches, le revenu des femmes équivaut à moins du tiers de celui des hommes. En conséquence, le développement économique en suscitant un transfert de main d'œuvre du secteur primaire vers les activités secondaires et tertiaires va se traduire, toutes choses égales par ailleurs, par une plus grande égalité de revenus selon le genre au Burkina Faso.

Tableau 8: Revenus mensuels (en milliers de FCFA) selon la branche d'activité et le genre, 2003.

Branches d'activité	1. hommes	2. femmes	2:1 (%)	% emploi total	% de femmes
Agriculture, chasse, sylviculture	70,9	19,6	28	88	51
Pêche, pisciculture, aquaculture	89,9	20,2	22	< 1	19
Activités extractives	59,6	14,2	24	< 1	43
Activités de fabrication	49,2	28,1	57	2	43
Production, dist. électricité, gaz, eau	84,2	111,4	132	< 1	12
Construction	72,1	108,5	150	1	6
Commerce, réparation automobile	68,7	19,8	29	5	53
Hôtels, restaurants	41,2	36,4	88	< 1	56
Transport, communications	93,6	77,4	83	< 1	11
Activités financières	156,7	100,2	64	< 1	38
Immobilier, locations	66,9	203,3	304	< 1	34
Administration publique	108,5	101,4	93	1	23
Éducation	88,5	87,1	98	1	29
Act. de santé et d'action sociale	74,1	74,3	100	< 1	42
Act. à caract. collectif ou personnel	54,1	32,5	60	< 1	28
Act. des ménages, pers. domestique	27,9	14,1	51	1	75
Act. des organisations extraterritoriales	108,0	233,6	216	< 1	35
Total	76,0	37,7	50	100	50

Source des données: Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003.

Revenus des ménages

Jusqu'à présent, l'analyse a porté sur les revenus individuels tirés des activités de production comptabilisées dans les comptes nationaux. L'immense majorité des hommes et des femmes au Burkina Faso appartiennent à des familles et des ménages et leurs revenus individuels peuvent aussi être considérés et analysés comme des sous-ensembles de l'ensemble des revenus des ménages (le portefeuille des revenus ménagers). Chaque ménage peut être étudié selon le type de ménage (statut matrimonial, taille, etc.) et selon la composition de ses revenus. Le bien-être économique des membres du ménage, homme et femme(s), garçons et filles, dépend du niveau et de l'évolution du revenu total du ménage ainsi que du nombre de membres du ménage qui partagent ce revenu. Mais il dépend aussi de la distribution plus ou moins égalitaire du revenu total selon le genre au sein même des ménages.

L'enquête sur les conditions de vie des ménages en 2003 estime à 799 408 FCFA le revenu annuel moyen des ménages²⁷. Une décomposition

²⁷ INSD (2003c), p. 104.

selon le lieu de résidence (tableau 9) montre de grandes disparités de revenus entre les milieux urbains et ruraux et entre les ménages gérés par les hommes et ceux gérés par les femmes²⁸. Pour les ménages gérés par les hommes (soit 92% des ménages burkinabés), le revenu annuel moyen des ruraux est de 654 000 FCFA soit moins de la moitié du revenu annuel moyen des urbains (1 495 000 FCFA). Il apparaît aussi clairement dans le tableau 9 que les revenus moyens des ménages gérés par les femmes sont nettement inférieurs à ceux des ménages gérés par les hommes, en particulier dans les milieux ruraux.

Tableau 9: Revenus annuel moyens des ménages par source selon le milieu de résidence et le sexe du chef du ménage (en milliers de FCFA et%), 2003.

	Rural				Urbain			
	homme		femme		homme		femme	
Revenu agricole	151	23	48	14	47	3	8	1
Revenu d'élevage	257	39	29	9	39	3	4	0
Revenu non agricole	120	18	115	34	483	32	284	25
Salaire du secteur public	22	3	38	11	355	24	215	19
Salaire du secteur privé	13	2	1	0	288	19	135	12
Transferts reçus	88	13	106	31	222	15	411	36
Loyer perçu	1	0	0	0	48	3	57	5
Autres sources	3	0	0	0	13	1	28	2
Revenu total	654	100	338	100	1 495	100	1 142	100

Source des données: Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003

Selon toute attente, on peut observer des différences notables dans la composition du revenu total entre les ménages ruraux et urbains. Pour les ménages ruraux, la principale source de revenu reste l'agriculture. Pas moins de 62% du revenu moyen des ménages ruraux provient des revenus agricoles ou d'élevage. La deuxième source de revenus concerne les revenus non agricoles qui recouvrent une partie, plus ou moins grande, des revenus du secteur informel, en particulier ceux du petit commerce. L'importance de cette source de revenus pour les ménages ruraux gérés par les femmes (plus du tiers de l'ensemble des revenus) tend à confirmer cette interprétation. Plus de la moitié du revenu moyen des ménages urbains vient de salaires du secteur public et du secteur privé (un peu moins pour les ménages gérés par les femmes). La place moins importante des salaires du secteur privé par rapport à ceux du secteur public dans les revenus urbains reflète bien sûr la taille limitée du secteur formel dans l'économie au Burkina Faso. En gros, un tiers du revenu moyen des ménages urbains provient des revenus non agricoles, ce qui confirme le rôle décisif des activités qui les génèrent, essentiellement dans le secteur informel, pour les conditions de vie des ménages urbains.

Par ordre d'importance, les transferts reçus par les ménages constituent leur quatrième source de revenus, soit environ 16% de leur revenu

²⁸ Le chef de ménage est le membre du ménage reconnu comme tel par l'ensemble des autres membres. C'est au sein du ménage la personne qui dirige et prend les décisions. Cette définition subjective doit être présente à l'esprit dans l'analyse des données selon le sexe du chef de ménage.

moyen total²⁹. Ces transferts recouvrent des réalités très diverses. La plus large part, 72% des transferts, recouvre des envois de fonds: dons, cadeaux et mandats (un peu moins des deux tiers proviennent de l'étranger, essentiellement de Côte d'Ivoire). Les 28% restants se composent essentiellement de transferts sociaux (retraites, bourses, allocations familiales) et privés (pension alimentaire). Les données du tableau 9 indiquent également que les transferts sont un peu moins importants (en termes relatifs) pour les ménages ruraux que pour les ménages urbains gérés par les hommes, soit 13% et 15% du revenu total. Par contre, pour les 8% de ménages gérés par les femmes, il apparaît clairement que les transferts constituent une part primordiale des revenus moyens, soit 31% et 36% pour les ménages ruraux et urbains. Une explication plausible tient dans le fait que les ménages gérés par les femmes sont souvent des ménages dans lesquels l'homme a migré, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

Une dimension complémentaire de l'analyse des revenus des ménages concerne le régime matrimonial du ménage. L'Enquête sur les conditions de vie distingue six formes d'état matrimonial, par ordre d'importance, le ménage monogame (58,3% des ménages), le ménage polygame (28,8%), les veufs/veuves (6,4%), les célibataires (4,5%), les divorcés/séparés (1,2%) et l'union libre (0,9%). Le tableau 10 indique les revenus annuels moyens pour les quatre états matrimoniaux les plus importants. Concentrant dans un premier temps l'analyse sur les ménages gérés par les hommes (92% des ménages), il apparaît que les revenus agricoles et d'élevage jouent un rôle plus important et les revenus du secteur public et privé un rôle moins important pour les ménages polygames que pour les autres types de ménages, ce qui reflète la plus grande concentration des ménages polygames en milieu rural et agricole. De la même manière, le rôle négligeable des revenus agricoles et le rôle déterminant des salaires du secteur public et privé (40% du revenu total moyen) pour les célibataires reflète la forte concentration de ce type de ménages dans les centres urbains.

La place des transferts reçus dans le revenu moyen des ménages varie de manière significative selon le régime matrimonial. Ces disparités sont plus importantes que les disparités entre le monde rural et les centres urbains (tableau 9)³⁰. Les ménages de type «veuf/veuve» et «célibataire» sont ceux qui bénéficient le plus des transferts qui représentent entre un quart et un tiers de leur revenu moyen total. Les ménages gérés par les femmes (8% des ménages) sont beaucoup plus dépendants des transferts que ceux gérés par les hommes. Cela est particulièrement le cas pour les ménages polygames qui dépendent pour 51% de leurs revenus des transferts. Mais cela concerne aussi les autres formes de ménages gérés par les femmes (par ordre d'importance relative: monogame, veuf/veuve et célibataire).

²⁹ INSD (2003c), p. 112.

³⁰ Il existe de fortes disparités à l'intérieur du monde rural avec les agriculteurs vivriers beaucoup plus dépendants des transferts que les producteurs de coton (INSD (2003c), p. 112). Les disparités sont moins marquées entre les types d'emploi des activités de production localisées dans les centres urbains. Une exception est la catégorie des aides familiaux et apprentis dont environ 29% des revenus provient des transferts. On peut aussi observer de fortes disparités entre les régions, avec trois régions avec une part des transferts dans le revenu moyen supérieur à 20%, Centre-ouest (28,6%), Centre-sud (26,3%) et Centre-est (20,1%) et, à l'autre extrême, trois régions avec une part des transferts inférieure à 10%, Plateau central (8,8%), Sahel (8,8%) et Cascades (5,4%) (Ibid., p. 131).

Tableau 10: Revenus annuels moyens des ménages par source selon le statut matrimonial et le sexe du chef de ménage (en milliers de FCFA et en%), 2003.

	Monogame (58%)		Polygame (29%)		Veuf/veuve (6%)		Célibataire (5%)									
	H	F	H	F	H	F	H	F								
Revenu agricole	103	13	18	2	206	23	17	4	64	12	43	8	45	5	0	0
Revenu d'élevage	205	26	13	1	269	31	11	3	146	28	26	5	70	8	1	0
Revenu non agricole	186	24	157	18	198	22	101	25	73	14	175	31	185	22	108	12
Salaire du secteur public	113	14	298	33	18	2	35	9	53	10	46	8	171	20	275	30
Salaire du secteur privé	77	10	34	4	25	3	11	3	18	3	41	7	169	20	215	23
Transfert	93	12	342	38	141	16	202	51	172	33	198	35	197	23	293	32
Autres	10	1	31	3	23	3	19	2	4	1	35	6	12	1	38	4
Total	787	100	894	100	881	100	397	100	529	100	563	100	849	100	930	100

Source des données: Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003

5. Pauvreté des ménages et genre: la représentation tronquée

Le Burkina Faso est un des pays les plus pauvres du monde. Le pays dispose depuis une quinzaine d'années d'un outil statistique relativement performant et de données qui permettent le suivi de la pauvreté³¹. Les estimations réalisées à partir des données de l'enquête sur les conditions de vie des ménages indiquent que pas moins de 46,4% de la population burkinabé vivait en dessous du seuil de pauvreté monétaire en 2003³². Le seuil de pauvreté était fixé à 82 672 FCFA par personne et par an. Le seuil de pauvreté correspond au minimum vital en dessous duquel les personnes ne peuvent satisfaire leurs besoins fondamentaux, alimentaires et non-alimentaires (habillement, logement, santé, etc.). Le calcul des taux de pauvreté est effectué sur la base d'échelles d'équivalence établies à partir des besoins alimentaires des groupes démographiques selon l'âge et le sexe. La pauvreté au Burkina Faso est essentiellement rurale: 92% des pauvres vivent en milieu rural. On peut observer de fortes disparités entre les 13 régions du pays. Les régions du Nord, du Centre Sud, de la Boucle du Mouhoun, du Plateau central, du Sud Ouest et du Centre Est sont plus affectées que la moyenne nationale. Pas moins de 61% des pauvres habitent ces six régions. La pauvreté touche un cinquième de la population urbaine. L'exode rural explique probablement une partie de cette forme de pauvreté³³. L'analyse des caractéristiques de la population pauvre souligne son faible niveau d'alphabétisation et d'éducation et ses difficultés d'accès aux services de base (eau potable, logement et santé).

Une comparaison de l'estimation pour l'année 2003 et des estimations réalisées à partir des enquêtes prioritaires de 1994/1995 et 1998 indique que le pourcentage de la population vivant au dessous du seuil de pauvreté a augmenté légèrement, passant de 44,5% en 1994/1995 à 45,3% en 1998 et 46,4% en 2003³⁴. La pauvreté urbaine a quant à elle augmenté de manière significative de 10,4% en 1994/1995 à 16,5% en 1998 et 19,9% en 2003. L'augmentation de la pauvreté monétaire a fait l'objet d'une controverse alimentée par les différences entre les trois enquêtes

³¹ Pour une présentation du système de suivi de la pauvreté au Burkina Faso, voir Somda et Sawagodo (2001).

³² INSD (2003b).

³³ Une étude s'appuyant sur les enquêtes de ménages de 1994 et 1998 conclue qu'une grande partie de l'augmentation de la pauvreté urbaine entre ces deux années est le résultat de mouvements de population entre les zones rurales et les centres urbains. Fofack et al. (2001), pp. 9 et 11-12. Sur l'influence de l'urbanisation sur la pauvreté, voir aussi Lachaud (2003), pp. 31-32 et ch. 6.

³⁴ INSD (2003b), p. 23.

sur les conditions de vie des ménages en termes de période d'exécution de l'enquête au cours de l'année et de nombre de produits inclus pour estimer le seuil de pauvreté. Plusieurs études ont conclu à une diminution de la pauvreté au cours des dix dernières années alors que d'autres ont confirmé l'augmentation de la pauvreté³⁵. Sans prendre parti, il suffit ici de constater que la pauvreté au Burkina Faso est importante et concerne presque la moitié de la population.

Les femmes et les hommes sont en gros égaux devant la pauvreté d'après les estimations réalisées à partir de l'enquête sur les conditions de vie des ménages en 2003. La proportion des femmes qui vivent au dessous du seuil de pauvreté est de 47,1% alors que celle des hommes est de 45,7%³⁶. Une conséquence de cet écart entre les sexes est que 52% des pauvres sont des femmes. La pauvreté est concentrée dans les milieux ruraux. Le tableau 11 montre que plus de la moitié de la population rurale (52%) vit au-dessous du seuil de pauvreté contre 20% de la population urbaine. Les données sur la gravité (profondeur) de la pauvreté indiquent que celle-ci est beaucoup plus prononcée à la campagne que dans les centres urbains (17,9 contre 5,5). Enfin la prise en compte du sexe du chef de ménage montre que les individus appartenant à un ménage géré par une femme (8% des ménages burkinabés) sont moins touchés par la pauvreté: soit 36,5% contre 46,9% pour les membres des ménages gérés par les hommes. Il est probable qu'une partie non négligeable des écarts observés entre les membres des ménages dirigés par les hommes et les femmes, ruraux et urbains, s'explique par le rôle que jouent les transferts dans leurs revenus. Ces transferts représentent 31% et 36% des revenus des ménages, ruraux et urbains, dirigés par les femmes, alors qu'ils ne représentent que 13% et 15% des revenus des ménages dirigés par les hommes (tableau 9).

Tableau 11: Pauvreté selon le milieu de résidence et le sexe du chef du ménage (%), 2003.

	Total			Rural			Urbain		
	total	homme	femme	total	homme	femme	total	homme	femme
Incidence	46,4	46,9	36,5	52,3	52,4	48,2	19,9	19,9	20,0
Profondeur	15,6	15,8	12,7	17,9	17,9	17,5	5,5	5,5	6,0

Notes: L'incidence de la pauvreté représente la proportion des individus vivant au dessous du seuil de pauvreté. La profondeur de la pauvreté est la distance moyenne entre le revenu moyen des individus pauvres et le seuil de la pauvreté divisée par le seuil de pauvreté.

Source des données: Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages.

Les ménages dirigés par les femmes ne contribuent pas à expliquer le plus grand nombre de femmes pauvres. Celui-ci est en partie le résultat de la plus grande incidence de la pauvreté parmi les membres des ménages polygames, qui constituent 29% du nombre total de ménages au Burkina Faso. Le tableau 12 montre que 55% des membres des ménages polygames vivent au-dessous du seuil de pauvreté alors que la proportion correspondante pour les membres des ménages monogames est de 40%. La forte contribution des

³⁵ Les études de Tesliuc (2004) et Grimm et Günter (2005) concluent à une diminution de la pauvreté monétaire alors que celles de Lachaud (2005) et Kaboré (2005) concluent à une augmentation. Ponty (2005) dresse un panorama des questions méthodologiques liées à ces différentes évaluations.

³⁶ INSD (2003b), p. 21.

ménages polygames à la pauvreté (et à la pauvreté féminine) se retrouve dans les données sur la gravité de la pauvreté. Le niveau plus élevé du revenu moyen des ménages polygames comparé à celui des autres ménages (tableau 10) suggère, à première vue, l'existence d'un effet de taille (nombre de membres) quant à la relation entre ménages polygames et pauvreté. Les célibataires comme les membres des ménages dirigés par un veuf ou une veuve sont moins touchés par la pauvreté. C'est particulièrement évident pour les célibataires dont la proportion vivant au-dessous du seuil de pauvreté équivaut à moins de la moitié de celle constatée pour l'ensemble des ménages. Ici aussi le rôle relativement déterminant des transferts reçus par les ménages apparaît clairement. Les transferts reçus par les ménages monogames, polygames, célibataires et veufs/veuves dirigés par les hommes représentent 12%, 16%, 23% et 33% du revenu moyen de ces ménages. Les mêmes types de ménages dirigés par les femmes bénéficient de transferts encore plus élevés, soit 38%, 51%, 32% et 35% du revenu moyen (tableau 10). À n'en pas douter, la plus faible incidence de la pauvreté parmi les membres des ménages dirigés par les femmes s'explique par une plus grande importance des transferts reçus par ces ménages³⁷.

Tableau 12: Pauvreté selon le statut matrimonial et le sexe du chef du ménage (%), 2003.

	Incidence			Profondeur		
	total	homme	femme	total	homme	femme
Monogame	40,4	40,6	30,7	12,7	12,7	10,8
Polygame	55,1	55,3	41,5	19,6	19,7	16,0
Veuf/veuve	39,9	41,1	39,6	13,1	11,7	13,5
Célibataire	20,6	23,3	0,8	6,5	7,4	0,5

Source des données: Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003

Il est difficile de cerner rigoureusement la pauvreté selon le genre à partir des seules enquêtes sur les conditions de vie des ménages. La raison principale tient au fait que l'évaluation de la pauvreté est réalisée à partir du niveau de consommation des individus en appliquant, de manière pas toujours explicite, l'hypothèse de partage du niveau de consommation du ménage en fonction des besoins de ses membres, adultes et enfants³⁸. En fait, les estimations sur la répartition de la pauvreté en fonction du genre produites par l'approche «ménage» ne sont que le reflet de jugements de valeur inhérents aux hypothèses utilisées (par l'intermédiaire des échelles d'équivalence). Le même type d'argument peut être avancé pour souligner les limites des études «Genre et pauvreté au Burkina Faso» effectuées à partir des enquêtes sur les conditions de vie des ménages de 1994/1995 et 1998³⁹.

³⁷ En fait seule une étude économétrique peut permettre de déterminer de manière exacte la contribution des transferts reçus sur la pauvreté des membres des ménages. Cette étude reste à faire à partir des données de l'Enquête sur les conditions de vie des ménages de 2003. Les données de l'enquête portent sur les transferts internationaux et domestiques. Plusieurs études utilisant des données sur plusieurs pays et les transferts internationaux confirment l'impact à la baisse des envois de fonds des émigrés sur l'incidence et la gravité de la pauvreté. Voir par exemple Adams et Page (2005). Une étude économétrique évalue, à partir des données sur les conditions de vie des ménages en 1998 et 2003, l'impact des transferts des émigrés burkinabés en Côte d'Ivoire sur la pauvreté au Burkina Faso (Lachaud (2004)). Une conclusion de cette étude est que la baisse importante des envois de fonds de Côte d'Ivoire, suite au conflit dans ce pays, s'est traduite par une hausse significative de la pauvreté.

³⁸ Pour une discussion des limites de l'approche à partir des ménages, voir par exemple Cagatay (1998).

³⁹ Voir par exemple INSD (1997).

Pour mieux appréhender la dimension «genre» de la pauvreté, il est en fait nécessaire de dépasser cette approche «ménage» en prenant en compte la répartition réelle des ressources à l'intérieur même des ménages. La méthode utilisée pour estimer les taux de pauvreté, à partir de pondérations qui reflètent les besoins de base des individus appartenant aux sous-groupes démographiques (par âge et sexe), s'inspire en fait des modèles de prise de décisions des ménages à fonction de préférences communes (ou fonction de bien-être unitaire). Dans ce type de modèle, le ménage met en commun l'ensemble de ses ressources économiques pour les répartir ensuite entre ses membres aux fins de consommation, d'investissement en capital humain, etc. selon une fonction de préférence unitaire (ou la fonction de préférence d'un chef de ménage altruiste)⁴⁰. Dans les estimations empiriques de la pauvreté, on considère, d'une part, que les pondérations correspondent aux poids assignés aux membres du ménage dans la fonction de préférence unitaire et, d'autre part, que le ménage met en commun l'ensemble de ses ressources. Les estimations réalisées pour déterminer si un individu vit en dessous du seuil de pauvreté sont basées en fait sur ces deux hypothèses et ne sont «correctes» que si ces deux hypothèses sont satisfaites. Autrement dit, les estimations empiriques des taux de pauvreté ignorent la «boîte noire» de la répartition par genre au sein du ménage en termes de consommation, d'investissements en capital humain, etc. Il est fort possible que même dans le cas d'une fonction de bien-être commune les pondérations accordées aux membres du ménage dans la fonction de préférences diffèrent de manière significative des pondérations selon les besoins utilisées pour l'estimation des taux de pauvreté. Il est également possible que les hypothèses de fonction de préférences unitaire et de mise en commun des ressources du ménage ne soient pas satisfaites (possibilité prise en compte dans l'approche des décisions des ménages en termes de négociations)⁴¹. Dans l'approche en termes de négociations, les membres de la famille sont supposés avoir des fonctions individuelles de préférences. Dès lors, ce qui est consommé, investi, etc. reflète un processus de négociation au sein du ménage et l'influence respective de ses membres, qui dépend en partie des revenus individuels et de l'accès individuel aux ressources économiques. Par contraste, dans les modèles à fonction de préférences unitaire, les revenus individuels des membres du ménage n'influent pas sur l'affectation des dépenses de consommation et d'investissement du ménage. Seul le revenu global du ménage, produit de la mise en commun des ressources, détermine l'affectation des dépenses.

Deux études économétriques envisagent ce thème de la prise de décisions et de la répartition intra-ménage au Burkina Faso à partir des données de l'enquête prioritaire de 1994–1995. Lachaud (1998a) conclut à l'existence d'un biais sexuel à l'encontre des filles dans la répartition des ressources au sein des ménages burkinabés. Son étude montre que, toutes choses égales par ailleurs, la consommation des adultes diminue plus fortement suite à la présence additionnelle d'un garçon (par exemple quand on passe de 3 à 4 membres, le quatrième enfant étant soit une fille soit un garçon). La différence entre garçons et filles est plus marquée dans les milieux ruraux et pour les enfants de 10–14 ans. Dans une autre étude, s'appuyant sur les mêmes données statistiques, Lachaud (1998b) infirme le modèle de fonction de bien-être unitaire en montrant que l'accroissement de la part des revenus du ménage générés par les épouses

⁴⁰ Voir Becker (1991) et la discussion dans Lundberg et Pollack (1997).

⁴¹ Lundberg et Pollack (1997).

ou femmes chefs de ménage influe sur la consommation du ménage et sur les investissements dans la santé des enfants. Tout d'abord, cet accroissement de la part des revenus féminins se traduit par une augmentation des dépenses alimentaires et énergétiques et une diminution des dépenses en cigarettes, tabac, matériel roulant, essence et assurance des ménages. Ensuite, il se traduit par un meilleur statut nutritionnel des enfants de moins de 5 ans (impact plus marqué pour les jeunes garçons que pour les jeunes filles). Les deux études de Lachaud montrent que les hypothèses sous-jacentes à la méthode de calcul des taux de pauvreté selon le genre ne sont pas satisfaites dans le cas du Burkina Faso⁴². Ceci étant, la méthode traditionnelle utilisée jusqu'à présent a conduit à une représentation de la pauvreté selon le genre quelque peu erronée, avec probablement une sous-estimation de l'étendue et de la gravité de la pauvreté parmi les femmes. Cette révision de nos connaissances sur la pauvreté féminine signifie aussi qu'une augmentation du revenu des femmes (par rapport à celui des hommes) va avoir un impact positif sur l'alimentation et la santé des enfants, qui va s'ajouter à l'impact positif de l'accroissement du revenu total des ménages.

⁴² Une étude récente, portant sur 611 ménages bigames burkinabés de la province du Passoré, infirme aussi le modèle unitaire en montrant que les trois époux influencent la prise de décisions (Dauphin et al. (2006).

6. Dynamique du genre

Comme on l'a illustré précédemment, l'éducation des jeunes filles et des femmes détermine en grande partie leurs revenus et leur influence sur l'affectation des ressources économiques. L'éducation constitue également un aspect crucial des capacités des femmes à même d'accroître leurs possibilités d'améliorer leurs conditions d'existence et d'influencer les décisions sociales et politiques. Ainsi, une amélioration de l'accès à l'éducation plus rapide pour les femmes que pour les hommes contribue à une plus grande égalité selon le genre. Les investissements dans l'éducation des femmes jouent un rôle déterminant dans la dynamique du genre de plusieurs autres façons. Les investissements des parents (et de la société) dans l'éducation des enfants (et dans les autres types de capital humain, comme la santé), en particulier dans celle des filles comparée à celle des garçons, va jouer un rôle déterminant pour l'égalité des chances des générations futures d'hommes et de femmes au Burkina Faso.

La transmission entre les générations peut être étudiée à partir des décisions parentales concernant la «quantité» et la «qualité» des enfants, pour employer la terminologie de Gary Becker⁴³. Le terme de «quantité» renvoie ici au choix du nombre d'enfants, c'est à dire aux prises de décisions quant à la fécondité, alors que le mot de «qualité» renvoie aux ressources que les parents sont prêts à consacrer à chaque enfant et qui va décider de la qualité de vie présente et future des enfants. Les investissements dans l'éducation des enfants constituent un aspect crucial de ces ressources à même d'améliorer la «qualité» des enfants. Il y a une interaction entre «quantité» et «qualité». Les décisions sur le nombre et la «qualité» des enfants sont interdépendantes du fait que, toutes choses égales par ailleurs, un accroissement du nombre d'enfants va probablement se traduire par de moindres ressources consacrées à chaque enfant, et vice versa⁴⁴. Il est admis, et illustré par de nombreuses études, que les ressources économiques et le niveau d'éducation des parents influent sur le choix du nombre d'enfant (fécondité) et les investissements dans l'éducation de ces enfants (la «qualité» des enfants). L'analyse de la dynamique du genre requiert dès lors une connaissance des déterminants du niveau et de l'évolution de la fécondité comme des déterminants et de l'évolution des investissements dans l'éducation des garçons et des filles.

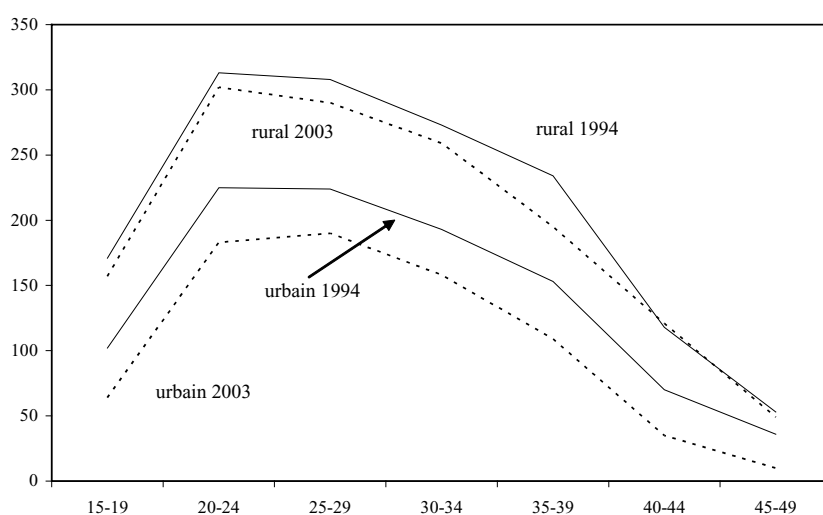
⁴³ Voir Becker (1991), ch. 5. Pour une discussion de l'arbitrage entre «quantité» et «qualité» des enfants dans le contexte des pays en voie de développement, voir Kabeer (2000).

⁴⁴ Becker (1991), ch. 5.

Transition de la fécondité: inertie rurale et contrainte des bas revenus

Le Burkina Faso commence sa transition démographique. Alors que le taux de mortalité a baissé de manière régulière depuis le début des années 1960, ce n'est qu'au début des années 1990 que le taux de fécondité a commencé à décroître. Aussi le niveau de fécondité est toujours plus élevé au Burkina Faso que dans la plupart des autres pays africains. En 2003, l'indice synthétique de fécondité pour les femmes âgées de 15–49 ans était de 6,2 au Burkina Faso alors qu'il n'était que de 5,2 pour l'Afrique sub-saharienne (et de 4,8 pour l'ensemble de l'Afrique). La baisse de la fécondité au Burkina Faso est lente. Entre 1993 et 2003, l'indice synthétique de fécondité est passé de 6,9 à 6,2. Cette diminution est aussi très inégalement répartie dans l'espace, ce qui suggère que le processus de transition de la fécondité se situe à des étapes différentes suivant le milieu de résidence. La baisse de la fécondité des femmes en milieu urbain est nettement amorcée. Le graphique 3 illustre cette baisse entre 1993 et 2003. La baisse concerne toutes les classes d'âge des femmes en âge d'avoir des enfants en milieu urbain. Par contre, la baisse de la fécondité dans le monde rural est limitée. Elle est concentrée sur les femmes de 20–39 ans et n'est pas perceptible pour la tranche d'âge des 40–49 ans.

Graphique 3: Taux de fécondité par âge selon le milieu de résidence, 1994 et 2003.



Sources des données: Burkina Faso – Enquête Démographique et de Santé 1993 (1994), p. 28, et Burkina Faso – Enquête Démographique et de Santé 2003 (2004), p. 48. Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ouagadougou, et Macro International, Calverton.

La baisse de la fécondité est bien engagée en milieu urbain et est plus évidente à Ouagadougou que dans les autres villes du pays (tableau 13). Le nombre d'enfants par femme en âge d'être mère à Ouagadougou équivaut à moins de la moitié du nombre moyen d'enfants par femme en milieu rural. On peut constater un écart du même ordre de grandeur entre les femmes qui ont reçu au moins une éducation secondaire et celles «sans éducation scolaire» ou qui ont reçu seulement une éducation primaire, et également entre les femmes appartenant au quintile le plus riche et les autres. Les données du tableau 13 montrent clairement que la transition de la fécondité est concentrée chez les femmes les plus éduquées et les plus riches en milieu urbain. Pour ces catégories de femmes (qui le plus souvent

se recouvrent), le nombre total d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans (colonne 2) est nettement plus élevé que le taux de fécondité des femmes des mêmes catégories (colonne 1). La différence s'élève jusqu'à 2,1 enfants par femme dans la catégorie de la population la plus favorisée économiquement (tableau 13). Cela illustre le processus de transition en cours dans cette catégorie, avec des taux de fécondité pour les jeunes cohortes moins élevés que ceux des cohortes passées, dont les femmes ne sont presque plus en âge d'avoir des enfants. A contrario, la différence est très faible en milieu rural, soit 0,2 enfants, ce qui illustre bien l'immobilisme de la transition de la fécondité dans les zones rurales⁴⁵.

Tableau 13: Indicateurs de fécondité réelle et désirée selon certaines caractéristiques socio-démographiques, 2003.

Caractéristiques Socio-démographiques	Taux de fécon- dité (nombre d'enfants par femme) ^a	Nombre moyen d'en- fants nés vivants de femmes de 40–49 ans	Nombre idéal d'enfants pour les	
			femmes	hommes
Milieu de résidence				
Rural	6,9	7,1	5,9	7,1
Urbain	3,7	4,2	4,1	
Ouagadougou	3,1	5,1	4,0	3,8
Autres villes	4,4	6,6	4,4	4,5
Niveau d'instruction				
Aucune instruction	6,7	7,1	5,9	7,3
Primaire	5,8	6,5	5,1	6,3
Secondaire ou plus	2,8	3,8	3,6	3,8
Quintile de bien-être				
Le plus pauvre	7,1	7,1	6,5	7,8
Second	7,1	7,3	6,1	7,0
Moyen	6,8	7,0	5,8	7,1
Quatrième	6,7	7,2	5,5	6,4
Le plus riche	3,9	6,0	4,3	4,4
Ensemble	6,2	6,9	5,6	6,3

Notes: a) Indice synthétique de fécondité (ISF) pour les femmes âgées de 15–49 ans.

Source des données: INSD (2004), pp. 48, 50, 110 et 113.

Une autre manière d'appréhender les changements futurs de la fécondité consiste à comparer le nombre d'enfants désirés selon le genre et le nombre d'enfants nés vivants. Le nombre idéal d'enfants désirés par les hommes est un peu plus élevé que le taux de fécondité réel dans presque tous les cas de figure (tableau 13). À l'opposé, le nombre idéal d'enfants désirés par les femmes est inférieur au taux réel de fécondité pour l'ensemble du Burkina Faso (soit 5,6 contre 6,2 enfants), avec des écarts conséquents selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction et le niveau de revenus. La différence est plus marquée pour les femmes en milieu rural (soit 5,9 contre

⁴⁵ Comme le souligne Kabeer (2000; p. 476), on retrouve le même genre de différences entre les milieux urbains et ruraux dans d'autres pays en voie de développement en raison de changements socio-économiques inégalement répartis dans l'espace.

6,9). Le taux de fécondité réel des femmes de Ouagadougou qui ont atteint au moins un niveau d'éducation secondaire ou qui appartiennent au quintile le plus riche est même inférieur au nombre idéal d'enfants désirés par les femmes. Le nombre idéal d'enfant pour les femmes reste cependant élevé au Burkina Faso et aucun changement significatif n'est perceptible au niveau national: le nombre idéal d'enfants pour les femmes était de 5,6 en 2003 alors qu'il était de 5,7 en 1993.

Vers une plus grande égalité d'accès à l'éducation

L'accumulation et la répartition du capital humain selon le genre est un aspect crucial pour appréhender la dynamique du genre. Comme on l'a vu précédemment le niveau d'éducation influe fortement sur le choix de la branche d'activités, le métier, le type d'emploi et le revenu. Le tableau 14 illustre les changements dans plusieurs indicateurs d'éducation entre 1994 et 2003. Au cours de cette période, le Burkina Faso a d'abord mis en œuvre une politique d'ajustement structurel (le premier programme d'ajustement structurel remonte à 1991) et ensuite, depuis la fin des années 90, une stratégie de lutte contre la pauvreté. Un volet important de ces politiques porte sur l'accumulation de capital humain et une meilleure répartition de ce capital dans l'espace et entre hommes et femmes. Cela concerne la stratégie de lutte contre la pauvreté, dans laquelle les mesures en faveur des secteurs de l'éducation et de la santé jouent un rôle prédominant, et à un degré moindre la politique d'ajustement structurel. Dans le secteur de l'éducation, l'État a augmenté de manière significative les dépenses d'éducation et le nombre d'enseignants. Il a aussi fait construire de nouvelles écoles. La question qu'on peut dès lors se poser est bien sûr celle de l'impact réel de ces mesures sur l'accumulation et la répartition du capital humain selon le genre.

Le taux d'alphabétisation au Burkina Faso est un des plus bas du monde. Seul un cinquième de la population âgée de 15 ans et plus sait lire et écrire (21,8% en 2003). Entre 1994 et 2003, on a pu observer un léger, mais non négligeable, accroissement du taux d'alphabétisation pour l'ensemble de la population burkinabé. L'augmentation a été plus forte pour les femmes que pour les hommes. Elle a aussi été plus marquée pour les femmes des milieux urbains que pour celles des milieux ruraux. Cependant, la situation des femmes en milieu rural s'est aussi améliorée, contrairement à celle des hommes du même milieu (tableau 14). Une conséquence de ces développements contrastés est que le différentiel de genre a diminué de manière sensible au cours de la décennie 1994–2003: le rapport entre les taux d'alphabétisation féminin et masculin (une sorte d'indice de parité) est passé de 42,1% à 51,7% entre 1994 et 2003. Le mouvement vers une plus grande égalité de genre est plus marqué pour la population rurale que pour la population urbaine.

La hausse des taux d'alphabétisation résulte en premier lieu de l'augmentation des taux de scolarisation primaire et secondaire au cours des dernières années. De même, la progression actuelle de la scolarisation primaire va se traduire demain par une hausse du taux d'alphabétisation. Le taux de scolarisation primaire a opéré un bond significatif entre 1994 et 2003, passant de 35,2% à 44,1%. L'accroissement a été plus rapide pour les femmes que pour les hommes, avec comme conséquence une diminution sensible du différentiel de genre. L'indice de parité (rapport entre le taux de scolarisation primaire des filles et celui des garçons) est passé de 72,3% à 77% entre 1994 et 2003. La diminution des inégalités d'accès à l'éducation primaire selon le genre concerne la population urbaine comme la population rurale.

Tableau 14: Indicateurs d'éducation (in%), 1994 et 2003.

	1994			2003		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Taux d'alphabétisation	51,6	11,8	18,9	56,3	12,5	21,8
1. masculin	61,7	18,8	27,1	65,7	18,8	29,4
2. féminin	40,9	5,7	11,4	47,0	7,2	15,2
2: 1 (%)	66,3	30,3	42,1	71,5	38,3	51,7
Taux brut de scolarisation primaire	74,2	28,4	35,2	101,9	34,1	44,1
1. garçons	79,0	34,3	40,5	104,2	40,6	49,6
2. filles	69,4	21,8	29,3	99,6	27,0	38,2
2: 1 (%)	87,8	63,6	72,3	95,6	66,5	77,0
Taux brut de scolarisation secondaire	36,7	4,9	11,2	50,7	6,1	15,6
1. garçons	44,8	6,6	13,7	53,8	8,0	17,3
2. filles	28,8	3,1	8,5	47,9	4,2	13,8
2: 1 (%)	64,2	47,0	62,0	89,0	52,5	79,8
Taux brut de scolarisation supérieure	6,1	0	1,4	8,2	0,03	2,1
1. masculin	8,6	0	2,1	11,5	0,08	3,4
2. féminin	3,4	0	0,7	5,0	...	1,2
2: 1 (%)	39,5	0	33,3	43,5	...	35,3

Note: Le taux brut de scolarisation primaire, secondaire et supérieure est le rapport du nombre d'enfants (tout âge confondu) fréquentant l'école au moment de l'enquête sur le nombre d'enfants âgés respectivement de 7 à 12 ans, de 13 à 19 ans et de 20 à 24 ans.

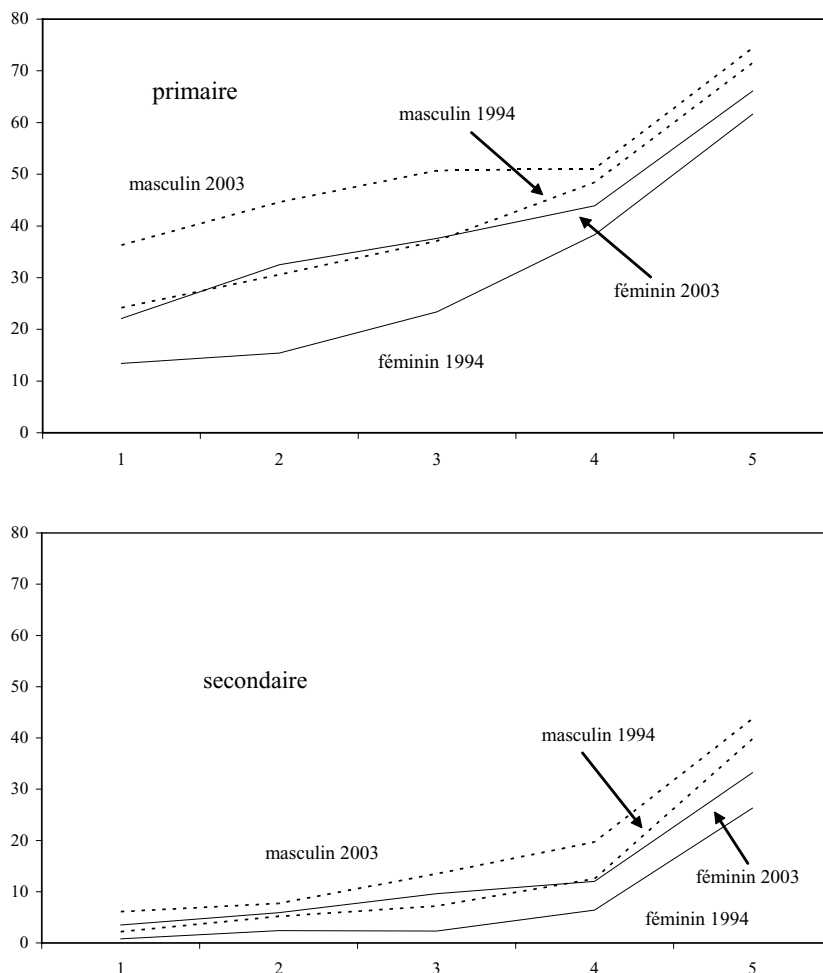
Sources: Ministry of Economy and Finance (2000), p. 14, et Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003.

On peut aussi constater une amélioration notable de la scolarisation secondaire, à partir toutefois d'un niveau très bas (11% d'une classe d'âge en 1994). Comme dans le cas de l'enseignement primaire, on constate une diminution significative du différentiel de genre, qui passe de 62% à 79,8% (tableau 14). Les enfants issus des milieux urbains ont tiré le plus grand bénéfice de ce développement de l'enseignement secondaire au Burkina Faso. Enfin, dans l'enseignement supérieur, on peut constater un accroissement limité des taux de scolarisation à partir d'un niveau infime (de 1,4% à 2,1% de la classe d'âge entre 1994 et 2003) et une légère diminution du différentiel de genre. L'amélioration concerne quasi exclusivement la population urbaine.

Les écarts selon le genre entre les niveaux d'alphabétisation et de scolarisation observés au Burkina Faso reflètent aussi les différences dans l'accès à l'éducation selon le milieu de résidence, rural ou urbain, et selon les régions. D'après les données du tableau 14, les indices de parité dans l'accès à l'éducation primaire et secondaire s'élèvent à 77% et 79,8% pour l'année 2003. Ces moyennes calculées sur l'ensemble du Burkina Faso cachent en fait de fortes disparités entre les régions et les individus habitant ces régions. Pour ce qui est l'éducation primaire, les indices de parité régionaux sont compris entre 50%, pour la région la plus inégalitaire du Centre Nord, et 95% pour la région la plus égalitaire du Cen-

tre⁴⁶. L'intervalle de variation est encore plus ouvert pour l'éducation secondaire, l'indice de parité passant de 38% pour la région du Sud Ouest à 87% pour la région du Centre.

Graphique 4: Taux brut de scolarisation primaire et secondaire par quintile de niveau de vie par sexe, 1994 et 2003.



Note: Définition des quintiles de niveau de vie en 2003: 1. extrême pauvreté (moins de 52 440 FCFA de dépenses moyennes de consommation par an et personne) ; 2. pauvreté modérée (de 52 440 FCFA à moins de 74 762 FCFA) ; 3. niveau de vie moyen (de 74 762 FCFA à moins de 104 512 FCFA) ; 4. non pauvreté (de 104 512 FCFA à moins de 162 100 FCFA) ; 5. non pauvreté extrême (au dessus de 162 100 FCFA).

Source des données: INSD (2000), pp. 103 et 105, et Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages 2003.

À priori, le revenu des ménages est un facteur déterminant des écarts de niveaux d'éducation entre les individus d'une même région. Plus le revenu du ménage est élevé, plus grands sont les moyens dont disposent la famille pour envoyer les enfants à l'école, et vice versa. Il s'agit ici d'un processus cumulatif qui se transmet entre les générations car les plus hauts niveaux d'éducation atteints par les enfants de ces familles vont à leur tour générer des revenus plus élevés et des investissements éducatifs

⁴⁶ INSD (2003c), Annexe, p. 25.

plus importants pour leurs propres enfants. On observe le mécanisme opposé pour les ménages pauvres avec de forts risques de transmission des bas revenus et de la pauvreté entre générations.

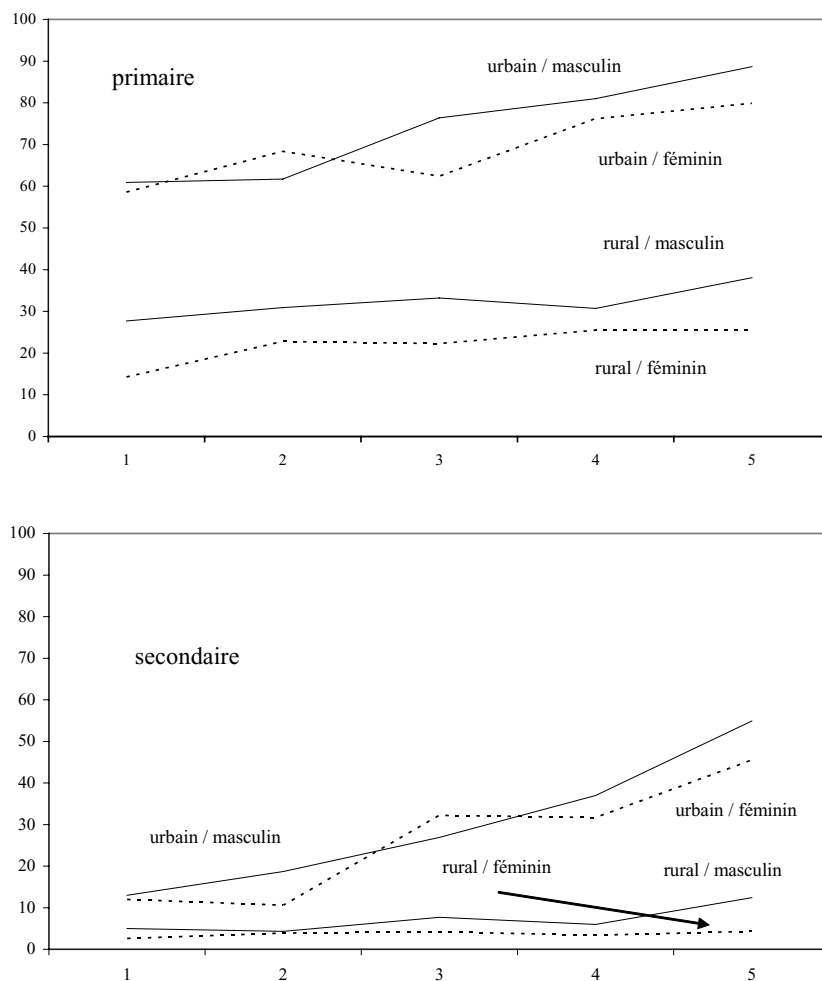
Le graphique 4 illustre l'existence d'une relation positive entre le niveau de vie et la fréquentation scolaire au Burkina Faso: plus le niveau de vie est élevé, plus le taux de scolarisation est élevé. La relation est plus marquée pour l'enseignement primaire que pour l'enseignement secondaire, en particulier pour les filles, avec comme conséquence des inégalités d'accès à l'éducation selon le genre moins prononcées pour les 20% les plus riches que pour les autres quintiles. Elle est enfin particulièrement évidente, pour le primaire comme pour le secondaire, quand on passe du quatrième quintile de bien-être, qui comprend les «non pauvres» (ce qui correspond à des dépenses moyennes de consommation par an et par personne comprises entre 104 512 FCFA et 162 100 FCFA), au cinquième quintile, qui comprend les 20% les plus riches.

Au cours de la dernière décennie, le Burkina Faso a connu un taux de croissance économique relativement élevé (environ 5% en moyenne annuelle) et une amélioration des conditions de vie des ménages. Cette amélioration s'est traduite par un accroissement sensible des taux de scolarisation primaire, plus important pour les filles que pour les garçons, entre 1993 et 2004. Le quintile 2 de niveau de vie (pauvreté modérée) est celui qui a le plus bénéficié de cette amélioration, plus évidente pour les filles que pour les garçons (graphique 4). Il n'est cependant pas possible à ce stade de dire si ce résultat est dû à des dépenses d'éducation (construction d'écoles, recrutement d'enseignants, etc.) plus ciblées sur cette catégorie de la population ou à une hausse de leur niveau de vie plus rapide que celle du reste de la population.

L'impact positif du niveau de vie en 2003 sur le taux de scolarisation primaire est plus évident pour la population urbaine que pour la population rurale (Graphique 5). Il est aussi plus marqué pour les garçons que pour les filles des milieux ruraux. Le lien entre niveau de vie et taux de scolarisation secondaire est encore plus net, surtout parmi les jeunes urbains. Il est aussi plus marqué pour les jeunes garçons que pour les jeunes filles des milieux ruraux, pour lesquelles l'accroissement du taux de scolarisation en fonction du niveau de vie est limité. À niveau de vie équivalent, on observe de forts écarts entre les taux de scolarisation des jeunes urbains et ceux des jeunes ruraux. Ces écarts croissent même avec le niveau de vie en ce qui concerne la scolarisation secondaire. C'est particulièrement évident pour les jeunes filles.

Il existe à l'évidence d'autres facteurs à l'origine des disparités de genre que ceux analysés jusqu'à présent. Cela concerne surtout le monde rural où se trouvent 82% de la population burkinabé et 92% des pauvres. Une explication peut être cherchée du côté de l'utilisation du temps des jeunes ruraux, en particulier des filles, notamment du temps de transport en raison de l'éloignement des écoles du lieu d'habitation et de la multiplication de tâches domestiques, telles que le portage de l'eau et la collecte du bois. Toutes ces activités tendent à réduire le temps disponible pour l'éducation et ont donc un coût d'opportunité en termes scolaires. Seule une enquête budget-temps au niveau des régions et des ménages peut permettre d'appréhender cet impact de la contrainte de temps sur les taux de scolarisation, primaire et secondaire, des filles et des garçons et ainsi sur l'accumulation de capital humain.

Graphique 5: Taux net de scolarisation primaire et secondaire par quintile de niveau de vie selon le milieu de résidence et par sexe, 2003.



Notes: Le taux net de scolarisation est le rapport du nombre d'enfants d'une catégorie d'âge fréquentant l'école au moment de l'enquête sur le nombre total d'enfants de cette catégorie d'âge. Définition des quintiles de niveau de vie: 1. extrême pauvreté (moins de 52 440 FCFA de dépenses moyennes de consommation par an et personne) ; 2. pauvreté modérée (de 52 440 FCFA à moins de 74 762 FCFA) ; 3. niveau de vie moyen (de 74 762 FCFA à moins de 104 512 FCFA) ; 4. non pauvreté (de 104 512 FCFA à moins de 162 100 FCFA) ; 5. non pauvreté extrême (au dessus de 162 100 FCFA).

Source: INSD (2003b), pp. 50–51.

7. Quelles implications pour la politique du genre ?

La politique du genre consiste d'abord en mesures de politique de développement et de lutte contre la pauvreté qui influent sur l'égalité des chances et des situations entre hommes et femmes. La politique du genre consiste également en un certain nombre d'actions et de mesures plus ou moins ciblées dont l'objectif est de promouvoir l'égalité de genre. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté mis en œuvre au Burkina Faso intègre la dimension «genre» dans la politique d'ensemble sans avancer de mesures spécifiques à même de favoriser l'égalité des chances⁴⁷. Selon le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté élaboré en 2004, une meilleure (et consensuelle) compréhension du concept de genre est un préalable à l'élaboration de mesures ciblées et à l'élaboration d'une politique nationale du genre⁴⁸. À ce jour, le genre occupe une place minimale dans les stratégies et les mesures gouvernementales de lutte contre la pauvreté. Ceci dit, les politiques économiques mises en œuvre depuis le début des années 1990 ont contribué de manière significative à réduire les inégalités de genre au Burkina Faso. Les jeunes filles ont aujourd'hui un meilleur accès à l'éducation, primaire et secondaire, et cette amélioration est relativement plus importante que celle qu'ont connue les jeunes garçons. Le niveau d'éducation plus élevé atteint par les femmes a eu une influence positive sur la rémunération de leur travail. Notre étude confirme l'existence d'une prime à l'éducation qui est plus élevée pour les femmes que pour les hommes. Cependant, les femmes restent souvent confinées dans des activités à bas salaires, même si la diversification, lente mais en cours, de l'économie burkinabé leur permet l'accès à des emplois mieux rémunérés. Malgré les progrès sensibles réalisées par le Burkina Faso dans l'égalité d'accès à l'éducation depuis le milieu des années 1990, le pays ne pourra pas atteindre l'Objectif du Millénaire portant sur l'accès à l'éducation, avec comme conséquence un taux de croissance économique plus faible que celui qu'aurait connu le pays dans l'hypothèse de réalisation de l'objectif. Indépendamment de son impact sur la rémunération du travail, l'amélioration de l'accès à l'éducation pour les filles, en termes absolus comme relatifs (par rapport à celui des garçons), s'est traduit par un accroissement de leurs capacités, au sens que donne à ce concept Amartya Sen, et donc par une amélioration de leur bien-être.

⁴⁷ Ministry of Economy and Finance (2000) et (2004).

⁴⁸ Ibid. (2004), p. 112.

Un constat récurrent concerne les énormes disparités dans l'espace, rural contre urbain, qui tendent à renforcer les inégalités de genre au Burkina Faso. Les disparités de genre sont plus marquées dans les milieux ruraux qu'à la ville et la tendance vers une plus grande égalité des chances et des situations y est nettement moins évidente. L'emploi féminin est majoritaire dans le secteur primaire qui recouvre en grande partie les branches d'activités appartenant au monde rural. Les femmes du secteur rural sont majoritairement des «travailleurs non payés», selon la dénomination de l'Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages. Les femmes sont aussi majoritaires dans l'activité dominante du secteur informel, à savoir le commerce de détail. Les revenus des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, particulièrement dans les activités associées au monde rural. L'approche plus dynamique du genre conduit au même type de conclusion quant au rôle du secteur rural. À revenu de ménage égal, on peut observer des différences considérables entre les filles et femmes des milieux ruraux et urbains en termes d'accès à l'instruction ou de fécondité (réelle comme désirée). Tout cela porte à penser qu'il y a dans le monde rural des facteurs et des mécanismes qui pèsent plus lourdement sur la situation des filles et des femmes que sur celles des garçons et des hommes. Les enquêtes budget-temps effectuées dans d'autres pays africains montrent que les femmes des milieux ruraux sont les principales victimes de la pauvreté en temps («*time poverty*»). Les femmes de milieu rural consacrent beaucoup plus de temps aux activités domestiques, entendues au sens large pour inclure les activités telles que le portage de l'eau ou la collecte du bois, et ont donc moins de temps pour l'éducation et les activités génératrices de revenus. Ce rôle de la pauvreté en temps (manque de temps) dans la persistance des inégalités de genre, y compris celles au sein des ménages, et de la pauvreté rurale est largement ignoré par les politiques traditionnelles de lutte contre la pauvreté. Ce n'est que récemment que ce déficit d'études de budget-temps a commencé à être comblé, pouvant se traduire à terme par une plus grande compréhension de la pauvreté et des inégalités de genre ainsi que des obstacles rencontrés par les politiques qui aspirent à les combattre⁴⁹. Malheureusement, il n'existe pas encore d'enquête sur l'utilisation du temps au Burkina Faso. La réalisation d'une telle enquête, incluant une dimension provinciale et matrimoniale, devrait permettre de mieux appréhender l'étendue du manque de temps selon le genre et le milieu de résidence et de mieux saisir les facteurs à l'origine de la persistance des inégalités de genre dans le monde rural. Entre autres, elle permettrait de mieux cerner la contribution des enfants aux activités agricoles qui explique probablement en partie la constance d'un niveau élevé du nombre d'enfants désirés dans le monde rural et retarde la transition démographique. Une enquête budget-temps devrait aussi permettre l'élaboration de mesures mieux à même d'alléger les tâches domestiques des femmes, comme par exemple des investissements pour faciliter l'approvisionnement en eau potable et en bois de chauffe ou pour diminuer le temps consacré au transport ou à faire la cuisine. Dans son «Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté» de 2004, le gouvernement burkinabé appelle de ses vœux une meilleure connaissance du concept de genre dans le programme de lutte contre la pauvreté afin de définir les priorités et d'identifier les groupes cibles⁵⁰. Cet objectif requiert en fait la réalisation d'une enquête budget-temps (au niveau individuel,

⁴⁹ Voir par exemple Blackden et Wodon (2006), et Kes et Swaminathan (2006).

⁵⁰ Ministry of Finance (2004), p. 112.

des ménages et régional) qui va permettre de mieux saisir l'interaction entre pauvreté en temps et pauvreté monétaire comme non monétaire, en dehors comme au sein des ménages.

Les changements sociétaux sont le produit d'une interaction entre les politiques mises en œuvre, les institutions et les changements du système de valeurs. Pour reprendre l'analyse de Gérard Roland (2004), l'interaction entre les institutions qui évoluent rapidement et irrégulièrement (comme le système politique) et celles qui évoluent lentement et de manière continue (comme le système de valeurs et les coutumes) détermine la nature, l'étendue et le rythme des changements sociétaux. La politique mise en œuvre au Burkina Faso au cours de la dernière décennie a contribué à réduire de manière sensible les inégalités de genre, en particulier dans le domaine de l'éducation. Cette politique reflète les choix et les préférences, pas toujours explicites, des décideurs publics burkinabés. Elle reflète aussi en partie l'influence des partenaires du développement. La réalisation d'objectifs d'égalité des chances plus ambitieux requiert une évolution plus nette du système de valeurs, surtout dans les milieux ruraux où les obstacles au changement sont plus apparents, dans des domaines comme la division du travail, la répartition des tâches ménagères ou les préférences de statut matrimonial. Cette évolution est difficilement concevable et réalisable sans un engagement et un pouvoir des femmes («*empowerment*») plus importants au niveau du ménage, communautaire, régional, économique et national. Elle est aussi difficilement concevable sans l'adoption de mesures à même de renforcer le pouvoir de négociation des femmes au sein des ménages dans des domaines comme le code de la famille, le droit successoral et l'accès au foncier agricole et aux autres facteurs de production. La participation des femmes burkinabés à la vie politique est faible. Elles occupent seulement 10% des sièges de l'Assemblée nationale et des postes gouvernementaux⁵¹. Cette participation a cependant augmenté au cours des quinze dernières années. De même, la dernière «Enquête Démographique et de Santé» de 2003 montre que l'influence des femmes dans la prise de décision au niveau des ménages se manifeste clairement aujourd'hui dans des domaines comme l'utilisation des revenus du ménage, la santé ou le choix du nombre d'enfants. Pour accélérer cette évolution du système de valeur, il est nécessaire que les valeurs d'égalité des chances entre hommes et femmes soient également appropriées et soutenues par les organisations qui composent la société civile au Burkina Faso.

⁵¹ CGD (2005), pp. 32 et 41.

Bibliographie

- Abu-Ghaida, Dina et Klasen, Stephan (2004) The Costs of Missing the Millennium Development Goal on Gender Equity, *World Development*, vol. 32, no. 7, pp. 1075–1107.
- Adams, Richard H. et Page, John (2005) The Impact of International Migration and Remittances on Poverty, dans Maimbo, Samuel et Ratha, Dilip (éd.) *Remittances – Development Impact and Future Prospects*, The World Bank, Washington, D.C., pp. 278–306.
- Azam, Jean-Paul et Morisson, Christian (1999) *Conflits et croissance en Afrique, vol. 1: Le Sahel*, Études du Centre de Développement de l'OCDE, Paris.
- Becker, Gary S. (1991) *A Treatise on the Family*, Harvard University Press, Cambridge et Londres.
- Blackden, C. Mark et Wodon, Quentin (éd.) (2006) *Gender, Time Use, and Poverty in Sub-Saharan Africa*, World Bank Working Paper No. 73, The World Bank, Washington, D.C.
- Bourdet, Yves et Persson, Inga (2001) Reform Policy, Growth and Poverty in Burkina Faso, *Africa Spectrum*, Vol. 36, No. 2, pp. 169–201.
- Brilleau, Alain; Coulibaly, Siriki; Guilbert, Flore; Koriko, Ousman; Kuepie, Mathias; et Ouedraogo, Eloi (2005) Le secteur informel: Performances, insertion, perspectives, enquête 1-2-3, phase 2, *Statéco*, no. 99, pp. 65–88.
- Calvès, Anne-Emmanuèle et Schoumaker, Bruno (2004) Deteriorating Economic Context and Changing Patterns of Youth Employment in Urban Burkina Faso: 1980–2000, *World Development*, Vol. 32, No. 8, pp. 1341–1354.
- CGD (2005) *La participation politique des femmes au Burkina Faso*, Centre pour la Gouvernance Démocratique au Burkina Faso, Ouagadougou.
- Cagatay, Nilüfer (1998) Gender and Poverty, United Nations Development Programme, WP 5, Working Paper Series, Social Development and Poverty Elimination Division.
- Charmes, Jacques (1996) *Le secteur informel au Burkina Faso: évolution sur longue durée et suivi conjoncturel*, Rapport préparé par la GTZ, Ministère de l'Économie et des Finances, Ouagadougou.
- Charmes, Jacques (2005) Femmes africaines, activités économiques et travail: de l'invisibilité à la reconnaissance, *Revue Tiers Monde*, t. XLVI, no. 182, pp. 255–279.

- Charmes, Jacques (2006) A Review of Empirical Evidence on Time Use in Africa from UN-Sponsored Surveys, dans Blackden, C. Mark et Wodon, Quentin (réd.) *Gender, Time Use, and Poverty in Sub-Saharan Africa*, World Bank Working Paper No. 73, The World Bank, Washington, D.C.
- Dauphin, Anyck; Fortin, Bernard; et Lacroix, Guy (2006) Un test de rationalité collective sur des ménages bigames au Burkina Faso, dans Mourji, Fouzi ; Decaluwé, et Plane, Patrick (réd.) *Le Développement face à la Pauvreté*, Economica, Paris, pp. 263–287.
- Dijkman, Hanneke et Van Dijk, Meine Pieter (1993) Female entrepreneurs in the informal sector of Ouagadougou, *Development Policy Review*, Vol. 11, No. 3, pp. 273–288.
- Dollar, David et Gatti, Roberta (1999) Gender Inequality, Income, and Growth: Are Good Times Good for Women? Policy Research Report on Gender and Development, Working Paper Series, No. 1, The World Bank.
- Fofack, Hippolyte; Monga, Célestin et Tuluy, Hasan (2001) Household Welfare and Poverty Dynamics in Burkina Faso – Empirical Evidence from Household Surveys, Policy Research Working Paper 2590, World Bank, Washington, D.C.
- Helmfrid, Sigrun (2004) Vers l'égalité entre les genres au Burkina Faso, Profil genre du Burkina Faso, Asdi, Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement.
- Grimm, Mikael et Günter, Isabel (2005) Growth and Poverty in Burkina Faso. A Reassessment of the Paradox, Discussion paper 482, German Institute for Economic Research, DIW Berlin.
- INSD (1994) *Burkina Faso – Enquête Démographique et de Santé 1993*, Institut National de la Statistique et de la Démographie et Macro International, Ouagadougou et Calverton.
- INSD (1997) *Genre et pauvreté au Burkina Faso*, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Économie et du Développement, Ouagadougou.
- INSD (2000) Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Économie et du Développement, Ouagadougou.
- INSD (2001) *Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages en 1998*, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Économie et du Développement, Ouagadougou.
- INSD (2003a) L'emploi, le chômage et les conditions d'activités dans l'agglomération de Ouagadougou, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Économie et du Développement, Ouagadougou.
- INSD (2003b) Burkina Faso – La Pauvreté en 2003, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Économie et du Développement, Ouagadougou.
- INSD (2003c) *Analyse des résultats de l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages*, Rapport final, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Économie et du Développement, Ouagadougou.
- INSD (2003d) Le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou, Rapport final, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Économie et du Développement, Ouagadougou.

- INSD (2004) *Burkina Faso – Enquête Démographique et de Santé 2003*, Institut National de la Statistique et de la Démographie et Macro International, Ouagadougou et Calverton.
- Kabeer, Naila (2000) Inter-Generational Contracts, Demographic Transitions and the «Quantity-Quality» Tradeoff: Parents, Children and Investing in the Future, *Journal of International Development*, Vol. 12, pp. 463–482.
- Kaboré, Samuel T. (2005) Dynamique de la pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso entre 1998 et 2003: Évidences empiriques à partir d'indicateurs de base monétaires et non monétaires, miméo, Université de Ouagadougou.
- Kazianga, Harounan (2004) Schooling Returns for Wage Earners in Burkina Faso: Evidence from the 1994 and 1998 National Surveys, Economic Growth Center, Center Discussion Paper No. 892, Yale University.
- Kes, Aslihan et Swaminathan, Hema (2006) Gender and Time Poverty in Sub-Saharan Africa, dans Blackden, C. Mark et Wodon, Quentin (éd.) *Gender, Time Use, and Poverty in Sub-Saharan Africa*, World Bank Working Paper No. 73, The World Bank, Washington, D.C.
- Klasen, Stephan (2002) Low Schooling for Girls, Slower Growth for All? Cross-Country Evidence on the Effect of Gender Inequality in Education on Economic Development, *The World Bank Economic Review*, vol. 16, no. 3, pp. 345–373.
- Kuepie, Mathias; Nordman, Christophe J.; et Roubaud, François (2006) Education and Labour Market Outcomes in Sub-Saharan West Africa, Document de Travail DIAL, DT/2006, Paris.
- Lachaud, Jean-Pierre (1996) Les femmes et le marché du travail urbain en Afrique subsaharienne, Centre d'économie du développement, Université Montesquieu – Bordeaux IV, Bordeaux.
- Lachaud, Jean-Pierre (1998a) Inégalité intra-ménage et genre au Burkina Faso: un test économétrique, Document de travail 27/1998, Centre d'économie du développement, Université-Bordeaux IV.
- Lachaud, Jean-Pierre (1998b) Gains féminins, allocation des biens et statut nutritionnel des enfants au Burkina Faso, Document de travail 28/1998, Centre d'économie du développement, Université-Bordeaux IV.
- Lachaud, Jean-Pierre (2003) *Dynamique de pauvreté, inégalité et urbanisation au Burkina Faso*, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux.
- Lachaud, Jean-Pierre (2004) Crise ivoirienne, envois de fonds et pauvreté au Burkina Faso, Document de travail 90/2004, Centre d'économie du développement, Université-Bordeaux IV.
- Lachaud, Jean-Pierre (2005) À la recherche de l'insaisissable dynamique de pauvreté au Burkina Faso. Une nouvelle évidence empirique, Document de travail/116/2006, Centre d'économie du développement, Université-Bordeaux IV.
- Latigo, Alfred et Neijwa, Mohammed (2005) A New Round of Time-use Studies for Africa: Measuring Unpaid Work for Pro-poor Development Policies, miméo, Global Conference on the Unpaid Work and the Economy, Gender, Poverty and the Millenium Development Goals, New York.
- Leenhardt, Blaise (2005) Le poids de l'informel en UEMOA, premières leçons en termes de comptabilité nationale des enquêtes 1-2-3 de 2001–2003, Rapport thématique Jumbo, no. 8, Agence Française de Développement.

- Lundberg, Shelly et Pollack, Robert A. (1997) Bargaining and Distribution in Marriage, dans Inga Persson et Christina Jonung (réd.) *Economics of the Family and Family Policies*, Routledge, Londres et New York, pp. 23–43.
- Ministry of Economy and Finance (2000) *Poverty Reduction Strategy Paper*, mimeo, Ouagadougou.
- Ministry of Economy and Finance (2004) *Poverty Reduction Strategy Paper*, mimeo, Ouagadougou.
- Morrisson, Christian et Jütting, Johannes P. (2005) Women's Discrimination in Developing Countries: A New Data Set for Better Policies, *World Development*, vol. 33, no. 7, pp. 1065–1081.
- PNUD (2005) *Rapport Mondial sur le Développement Humain 2005*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Østergaard, Lise (1992) *Gender and development, A practical guide*, Routledge, London and New York.
- Ponty, Nicolas (2005) Les mesures de la pauvreté monétaire au Burkina Faso, miméo, PNUD, Ouagadougou.
- Roland, Gérard (2004) Understanding Institutional Change: Fast-Moving and Slow-Moving Institutions, *Studies in Comparative International Development*, vol. 38, no. 4, pp. 109–131.
- Sen, Amartya (1999) *Development as Freedom*, Anchor Books, New York.
- Somda, Prosper et Sawagodo, Sita Malick (2001) Le suivi de la pauvreté au Burkina Faso: instruments et contraintes, dans Koulibaly, Mamadou (réd.) *La pauvreté en Afrique de l'Ouest*, Codesria – Karthala, Paris et Dakar.
- Tesliuc, Emil D. (2004) Burkina Faso: Quid de la pauvreté ?, miméo, Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou.
- Traoré, Saratta et Fourgeau, Catherine (2006) *Les petites jachères des femmes – Condition féminine et travail agricole au Burkina Faso (Sud-Ouest)*, L'Harmattan, Paris.
- Whitehead, Ann et Kabeer, Naila (2001) Living with uncertainty: gender, livelihoods and pro-poor growth in rural sub-Saharan Africa, IDS Working Paper 134, Institute of Development Studies, Brighton.

Country Economic Reports

Nicaragua 1995: A New Door Might be Opened	1996:1
Tanzania 1995: Ten Years of Economic Reform	1996:2
Laos 1995: Labour Market Adjustment and Human Resource Mobilization	1996:3
Lesotho 1995: Lesotho's Strategic Economic Options: Towards Closer Integration	1996:4
Guinea Bissau 1995: Missing the Beat	1996:5
Vietnam 1995: Sustainable Growth and the Issue of Capital	1996:6
Kenya 1995: Hesitant but Back on Track	1996:7
Zimbabwe 1995: Domestic and External Debt in Zimbabwe	1996:8
Vietnam 1996: Approaching The Next Stage of Reforms	1996:9
Tanzania 1996: The Impact of Balance of Payment Support	1996:10
Angola 1996: Hyper-Inflation, Confusion and Political Crisis	1996:11
Eritrea 1996: A Peaceful Struggle for Sustained Independence	1996:12
Laos 1996: One Step Back or One Step to the Side?	1996:13
Kenya 1996: Economic Reforms and Impediments to Growth	1996:14
Uganda 1996: Security, Credibility and Market Development	1997:1
Guinea-Bissau 1996: Looking for New Development Paths	1997:2
The South African Economy in 1996: From Reconstruction and Development to Growth, Employment and Redistribution	1997:3

Vietnam 1997: Managing the Transition to Free Trade: Vietnamese Trade Policy for the 21st Century	1997:4
Ethiopia 1996: Government legitimacy, Aid and Sustainable Development	1997:5
Vietnam 1997:2 Small, Medium, or Large?	1997:6
Tanzania 1997 The Urge to Merge: The Revival of East African Cooperation	1997:7
Laos 1997: The Poor and the Rich	1997:8
Zimbabwe: Structural Adjustment and Productivity: A Study of the Manufacturing and Agricultural Sectors	1998:1
Uganda: Towards Results-Oriented Economic Management?	1998:2
Ethiopia: Regional and Business Sector Challenges	1998:3
Kenya: From Chaos to Prosperity?	1998:4
Angola: More Oil and Financial Problems	1998:5
Guinea-Bissau: Going into High Gear	1998:6
Cape Verde: The Economics of Mudança	1998:7
Vietnam and the Asian Crisis:	1998:8
Causes, consequences and cures Cambodia: The Challenge of Productive	1998:9
Employment Creation Sri Lanka: Institutions, Economic Policies and Economic Growth	1999:1
Tanzania: Cost-Sharing in Development Projects Principles, Practice and Problem	1999:2
Mozambique in a Post-Washington Consensus Perspective	1999:3
Moçambique: Numa Perspectiva do Consenso Pós-Washington	1999:3
Kenya:Economic Reforms with Labour Market	1999:4
Rigidities; The Kenya Experience Uganda: Uganda at the End of the 1990s: A Medium-Term Assessment	1999:5
Zimbabwe:Employment, Labour Market Reform and Trade Liberalisation Zimbabwe 1990–1997	1999:6
Mozambique: Dutch Disease in Mozambique?	2000:1
Rwanda: Rwanda Looking Ahead: Reconciliation, reform and Regional Stability	2000:2

Sri Lanka: Dispersed Industrial Pattern for Reducing Poverty and Regional Inequality in Sri Lanka	2000:3
Tanzania: Tanzania 1999: Obstacles to Private Sector Growth	2000:4
Eritrea: Eritrea 1999: A bleeding country that never kneels down	2000:5
Moçambique: Doença Holandesa Moçambique?	2000:6
Laos: Emerging Rice Market in Laos?	2000:7
Cape Verde: Putting New Life Into Reform Policy, And Then...	2000:8
Cabo Verde: Dando Vida Nova Política de Reformas, e depois...	2000:9
Zimbabwe: Maize Markets in Zimbabwe	2000:10
Cambodia 1999–2000 Land, Labour and rural Livelihood in Focus	2001:1
Poverty in Mozambique	2001:2
Tanzania 2000 Growth, Multilateral Debt Relief and Program Aid	2001:3
Pobreza em Moçambique	2001:4
The Kenyan Interim Poverty Reduction Strategy: A Policy Framework for Growth and Poverty Reduction?	2001:5
Step by Step: Economic Reform and Renovation in Vietnam before the 9th Party Congress	2001:6
The West Bank and Gaza Strip A case of unfulfilled potential	2001:7
Angola 2000: Coming out of the Woods?	2001:8
The Poverty Reduction Strategy Process in Mozambique	2001:9
O Processo de Estratégia de Redução do Pobreza, PRSP, em Moçambique	2001:10
Towards Peace, Growth and Poverty Reduction in Rwanda	2001:11
Burkina Faso, Out of the Poverty Trap?	2001:12
Mali, Coping with Adversity	2001:13
Kenya and the East African Community: A report for Sida	2002:1
Malawi: Economic Growth Public Sector Reform and Poverty	2002:2
Cape Verde: From Aid Dependency	

To Self-Sustaining Growth?	2002:3
Tanzania 2001 New Strategies for Poverty Reduction and Debt Relief	2002:4
Impacts of Trade Liberalisation in Zambia	2002:5
Aid and Growth in Rwanda	2004:1
A Tale of Three Countries – Structure, Reform and Performance in Mali, Burkina Faso and Benin	2004:2
External Shocks, Exchange Rate Regime and Growth in Burkina Faso and Mali	2004:3
Ethiopia: Economic Performance and the Role of the Private Sector	2004:4
Angola: Reaping the benefits of peace?	2004:5
Public Finance Management Reform in Malawi	2005:1
Cambodia – Ready for an Economic Take-off?	2005:2
Poverty and Development in Timor-Leste	2005:3
Taxation in Tanzania – Revenue performance and incidence	2005:4
Regional Development and Government Support to SMEs in Vietnam	2005:5
Limites et défis de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest	2005:6
Angola: Getting off the hook	2005:7
An Integrated Economic Analysis of Pro-poor Growth in Kenya	2005:8
Growth and Poverty Reduction: Evaluating Rwanda's First PRS	2005:9
Determinants of Poverty in LAO PDR	2005:10
The Impact of HIV/AIDS on the Economy, Livelihoods and Poverty of Malawi	2006:1
Employment and Growth in Cambodia – An Integrated Economic Analysis	2006:2
Challenges for Pro-Poor Growth in Uganda	2006:3
Economic Development in Timor-Leste 2000–2005	2006:4
Migration and Pro-Poor Growth in Albania – An Integrated Economic Analysis	2006:5
Angola: Surfing the Oil Market	2006:6

*Réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015
c'est le principal défi auquel est confrontée notre époque.
Cela exige coopération et ténacité. Les pays de coopération
sont responsables de leur développement, l'Asdi procure
les ressources et développe les connaissances et les compé-
tences. C'est ainsi que le monde s'enrichit.*



AGENCE SUÉDOISE DE COOPÉRATION
INTERNATIONALE AU DÉVELOPPEMENT

SE-105 25 Stockholm, Suède
Bureau: Valhallavägen 199
Tél: +46 (0)8 698 50 00
Fax: +46 (0)8 20 88 64
sida@sida.se, www.sida.se